

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

PHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461 TELEPHONE: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS

LE CONCOURS DU PARLER FRANÇAIS

Le "Devoir" donnait samedi les noms des lauréats du concours organisé par la Société du Parler français; nous sommes heureux de publier aujourd'hui un extrait du beau poème de M. Charles Gill, le Cap Eternité, qui a remporté le premier prix de la section poésies.

CHANT VIII

AVE MARIA

Sur le premier degré du grand cap Trinité, La mère de Jésus se dressait dans l'aurore... Cependant que ma voix troublait l'écho sonore, Le cri silencieux de mon cœur est monté

Plus haut que le sommet du grand cap Trinité.

Ave! Je vous salue, ô Vierge immaculée! Ave! Je vous salue, ô Mère du bon Dieu! Reine qui triomphez dans le royaume bleu Dont vous portez au front la couronne étoilée, Ave! Je vous salue, ô Vierge immaculée!...

Mais j'ai perdu le droit de contempler le ciel, Et je suis trop méchant pour prier, Vierge Sainte; J'hésite à vous parler; je m'approche avec crainte De ce vertigineux et formidable autel, Car j'ai perdu le droit de contempler le ciel.

Pourtant, des affligés vous êtes l'espérance, Et vous tendez les bras au pêcheur repentant: Son soupir étouffé, votre oreille l'entend Comme les chants joyeux de la tendre innocence, Puisque des affligés vous êtes l'espérance.

O Reine des Martyrs, Mère du Rédempteur, Venez à mon secours au bord du précipice!... Votre âme est un Miroir de céleste Justice, Et votre corps sans tache est l'Urne de l'Honneur,

O Reine des Martyrs, Mère du Rédempteur!

Je veux guérir ma peine en chantant ma patrie, Faites qu'un rêve bleu de votre doux regard Descende sur mon œuvre un rayon du grand art! Donnez plus de noblesse à ma lyre attendrie:

Je veux guérir ma peine en chantant ma patrie.

Laissez venir à moi le choeur des Séraphins, Faites qu'aux harpes d'or il accorde ma lyre, Pour que les beaux yeux purs toujours puissent me lire, Et qu'il berce mon rêve avec ses chants divins.

Laissez venir à moi le choeur des Séraphins.

Etoile du Matin, donnez-moi la lumière! Pour chanter dignement les martyrs et les preux, Pour qu'en un style clair, sonore et généreux, J'évoque ces grands morts couchés dans leur poussière,

Etoile du Matin, donnez-moi la lumière!

Devant votre Infini je vous aime à genoux, L'amour qui monte à vous, monte jusqu'à Dieu même; Vous aimer, c'est lui dire avec l'esprit: Je t'aime; C'est l'adorer deux fois que l'adorer en vous!

Souffrez qu'un malheureux vous adore à genoux.

Où, certes, je le sais, Dieu seul est adorable, Mais puisqu'un sang divin en vous a palpité, Et qu'en vous se complait la Sainte Trinité, Votre non douloureux est plus que vénérable:

Par le sang de Jésus vous êtes adorable!

Tant que sur les linéuls les mères pleureront, Et tant que la candeur souffrira pour le crime, Jamais croyant, épris d'un idéal sublime, Vers un culte plus beau ne lèvera son front,

Tant que sur les linéuls les mères pleureront!

Je viens vous implorer au saint nom du Calvaire, Osant, malgré ma honte et mon indignité, Comparer aux douleurs de la Divinité Le juste chatiment d'un pêcheur sur la terre,

Je viens vous implorer au saint nom du Calvaire.

Au gibet de la Vie on m'a crucifié! J'ai ployé sous le faix et j'ai subi l'injure; Une tourbe odieuse a raillé ma torture, Quand, trahi, sans espoir, éperdu, j'ai crié,

Au gibet de la Vie on m'a crucifié!

Refuge des Pêcheurs, Rose Mystérieuse, Lumière qui montrez la rive aux naufragés Et la porte du ciel aux pauvres affligés, Ne m'abandonnez pas dans la tourmente affreuse!

Refuge des pêcheurs, Rose mystérieuse!

Daignez vous rappeler l'enfant qui vous aimait! Celui qui maintenant affronte les orages, Vous cherchait du regard au milieu des nuages Que son illusion en anges transformait,

Daignez vous rappeler l'enfant qui vous aimait!

Il vous voyait sourire au fond de l'Empyrée, Il vous pria tout bas, mains jointes et tremblant; Et quand il s'endormait dans son petit lit blanc En pressant sur son cœur votre image sacrée,

Il vous voyait sourire au fond de l'Empyrée.

Front sublime, incliné sur l'aurore de Dieu, Ne vous détournez plus de ma longue agonie, Pour qu'au rayonnement de la grâce infinie Le repentir me vienne à l'heure de l'adieu,

Front sublime, incliné sur l'aurore de Dieu!

Ave!... par un sanglot ma prière s'achève... Mais l'âme à votre cœur parle mieux que la voix... Quand je m'endormirai pour la dernière fois, Comme au temps du lit blanc daignez bénir mon rêve!

Ave!... par un sanglot ma prière s'achève.

CHARLES GILL.

BILLET DU SOIR

LE CHÂTIMENT.

M. Lemieux a abandonné son emploi lucratif de commis-voyageur en diplomatie, il a brûlé la politesse au Mikado, cessé ses visites au palais de Windsor et rompu avec Oku. Il a vu disparaître avec la défaite ses chances au sirage et tout à coup, vraie coïncidence, il est devenu le plus bouillant défenseur des Canadiens-français.

Il siège dans "les froides régions" de l'opposition, et ce séjour forcé fait naître en lui un amour incomparable pour ses frères.

Son esprit de famille très développé prend subitement des proportions considérables: ses compatriotes qu'il avait jusque là sur l'estomac ont trouvé place dans son cœur.

Simple changement de viscère, dit Cyrano. Non, changement de milieu, du fameux milieu.

Aristocrate et plus anglais que le roi, la veille du 21 septembre, Rodolphe s'éveille, le lendemain, sans culotte et plus patriote que le patriotisme même.

Ses vieilles idées d'indépendance du Canada qu'il avait clamées puis renies un jour d'appétit, reviennent maintenant hanter son cerveau.

Les droits de la langue française, qu'il avait oubliés, lui deviennent sacrés.

Il veut encenser ce qu'il a brûlé. Il crie, hurle, triépine, frappe dans le vide, à droite et à gauche...

Le peuple étonné se demande: Est-ce le repentir?

Et l'histoire lui répond: Non, c'est le châtement! Rappelez-vous l'autre, son crime consommé, il rend les trente deniers... et va se pendre.

NAP. TELLIER.

Sur une enquête

On annonce que l'enquête sur la construction du Transcontinental sera dirigée par M. Gutelius. Le choix paraît heureux, M. Gutelius étant l'un des chefs de service de la compagnie du Pacifique et partant l'un des hommes de ce pays qui doivent être le mieux renseignés sur les questions de chemin de fer.

On ajoute que M. Gutelius sera assisté d'un avocat dont le choix ne semble pas définitivement fixé. Nous ignorons si M. Gutelius comprend le français; ne serait-il pas juste que l'avocat au moins comprît et parlât les deux langues? Le Transcontinental traverse notre province et un certain nombre de témoins devront être des Canadiens-français.

Il doit y avoir, parmi les avocats canadiens-français, quelque homme compétent pour ce travail.

O. H.

MISE AU POINT

On nous informe de Québec que la bonne foi de l'un de nos correspondants a été surprise, que la nouvelle prédisant une "faillite qui ferait sensation", dans le monde des affaires québécoises est heureusement non fondée.

Nous nous en réjouissons et nous nous empressons de mettre les choses au point.

Sur le Pont d'Avignon....

Les commissaires recommandent l'établissement de cinq chalets de nécessité, au coût de \$175,000.

Notre oncle d'Amérique (1) Meurling ne nous en paiera même pas la moitié du quart.

Le parti républicain, aux Etats-Unis, jettera paraît-il les yeux sur Roosevelt. Celui-ci acceptera-t-il? Il est probable que si on le prend de force...

Un nommé Barney Newman a été pincé au moment où il volait des vieilles.

Que ne lançait-il plutôt une affaire financière?...

On a lynché, à Guyaquil, les généraux Eloy Alfaro, Flavio Alfaro, Medardo Alfaro, Ulpiano Palz et Manuel Serrano.

Doux pays. Nous avons dix expéditionnaires de nos prisonniers à Québec; nous n'avons pas de place pour les ogres. Que nos amis les Québécois ne se plaignent pas; quand la somptueuse prison de Bordeaux sera habitable, nous y logerons tous leurs maléfaisants... ils en ont!

John McRae vient de mourir à Grenville, comté d'Argenteuil, à l'âge de 103 ans. M. McRae n'était pas journaliste.

LETTRE DE QUÉBEC

LE CAS DE M. LANCTOT. — SON SALAIRE. — LE SYSTEME QU'ON LUI ATTRIBUE. — UN SEUL HOMME PEUT-IL SURVEILLER TANT D'INTERETS DIVERS?

Québec, 28.—L'importance du principe soulevé par M. Prévost à propos du cas Lanctot mérite que nous revenions sur le sujet.

D'abord, le député de Terrebonne était en verve. Son attaque contre le système et sa réplique à M. Taschereau comptent parmi ses bonnes contributions aux débats. La question des faits, qui formait le corps de l'attaque, est restée intacte, et les développements de sa réplique, piqués d'esprit et de figures oratoires peignaient si bien le système dont on se plaint depuis dix ans au moins, que nombre de députés ministériels ne songeaient même pas à cacher leur satisfaction. Ils se dédommaient ainsi des quelques applaudissements qu'ils s'étaient crus obligés de donner au premier ministre pour conserver ses bonnes grâces.

M. Lanctot peut être un excellent citoyen et un bon fonctionnaire, mais il est très impopulaire parmi la députation de toute nuance et les fonctionnaires publics. On le dit autoritaire, étroit, accapareur, absolument dans l'esprit de son maître. Chose remarquable cependant, il a joué et jouit encore de la considération de tous ceux qui ont passé à la tête du ministère provincial de la justice. Cela s'explique, dit-on, par un incontestable talent d'adaptation à toutes les situations.

Quoi qu'il en soit, il a trouvé moyen de faire fortune sous tous les gouvernements, alors que beaucoup d'autres excellents fonctionnaires éprouvent toutes les peines du monde à obtenir justice, même de leurs propres amis politiques.

Il n'y a guère de mal à cela, en somme, tant que les intérêts de la province ne doivent pas en souffrir. Non pas que nous admettions la convenance d'un fonctionnaire public plaçant pour un particulier, parce qu'il est avocat. D'après ce principe, il faudrait admettre que tous les arpenteurs fonctionnaires au ministère des Terres ont également le droit de pratiquer pour des particuliers. Et on voit ce qui pourrait résulter de cet état de choses. M. Prévost a très bien dit que l'esprit de la loi permettant aux officiers en loi de pratiquer leur profession a simplement pour but de leur autoriser l'accès au tribunal dans le cas où les intérêts de la province demandent qu'ils la représentent eux-mêmes. Il est arrivé à M. Lanctot de plaider pour la province moyennant rémunération supplémentaire et, si l'on a pu trouver celle-ci élevée, personne n'a trouvé à redire au principe.

Ce que M. Prévost dénonce, ce que M. Gouin défend mal, ce que la Chambre devrait condamner, — et ce qu'elle condamnerait si ses membres agissaient comme ils parlent — c'est cette pratique que l'on attribue à l'assistant-Procureur-Général de se louer à tout venant.

M. Gouin a parlé comme si le cas de Montréal était le seul en question. Le serait-il que le principe n'en serait pas moins condamnable, puisque la plus grande partie de la législation sollicitée par Montréal, vient en dispute avec les intérêts provinciaux. Tout juste, intelligent, génial que puisse être M. Lanctot, l'on croira difficilement qu'il soit de taille à manœuvrer tous ces intérêts divergents sans en léser quelques-uns.

Mais M. Prévost affirme, et personne à la Chambre n'a osé le contredire, — au contraire, tout ce qui s'est dit à ce propos, a été pour confirmer l'assertion du député de Terrebonne. — M. Prévost affirme que l'assistant-Procureur-Général est ainsi payé par maintes municipalités et corporations commerciales pour surveiller leurs intérêts. Et cette pratique, ajoutait-il, constitue un véritable système de péage auquel l'on se croit à tort ou à raison, tenu de payer contribution. Il précise même au point d'affirmer qu'une fois au moins un avocat de réputation lui a dit que le moyen de se faire considérer était de payer quelques centaines de piastres. Et il va encore plus loin. Donnez-moi une enquête, et je vous prouverai que l'assistant-Procureur-Général est subventionné ainsi par nombre de corporations publiques et privées, dit-il.

Personne n'a jamais souffert, parce qu'il n'aurait pas payé pour la législation qu'il sollicitait, se contente de répondre M. Gouin. Réponse facile, mais peu satisfaisante. M. Gouin disait la même chose dans le cas d'Asselin et de Fournier, et n'empêche que l'un et l'autre ont été traités contrairement à la loi et à tous les usages respectés en pays civilisés.

A notre sens, M. Cousineau résume parfaitement la situation, lorsqu'il dit: même si ce système n'a pas encore amené d'abus, il n'en est pas moins répréhensible, parce qu'il en entraîne nécessairement. Et cela est indéniable. Ne suffit-il pas que l'on croie que le pourboire est d'usage pour se croire tenu de s'y conformer? Et si le sous-ministre de la Justice peut recevoir de l'argent d'intéressés privés pour s'occuper de leur législation, pourquoi le sous-ministre des Terres ne se ferait-il pas payer pour surveiller les intérêts des marchands de bois, et le sous-secrétaire de la province pour hâter par exemple, l'émission des lettres patentes que les particuliers sollicitent de son département?

Alors, dit M. Gouin, il faudra payer davantage le sous-Procureur Général qui est l'un des avocats les plus éminents de la province. Oui, s'il n'est pas assez payé. Or, il est le mieux payé des fonctionnaires provinciaux. Pour la même raison que l'on donne aujourd'hui, le salaire de cet officier fut porté à \$3,000 lorsque M. Cannon, juge maintenant, fut nommé. Depuis, l'on a ajouté \$1,000 à son traitement, sous prétexte de services spéciaux et on lui alloue de gros frais de voyage, lorsqu'il se déplace, dans l'intérêt de la province. Enfin, il est de toutes les commissions qui touchent à l'administration de la justice. De ce chef, il reçoit encore des milliers de piastres. En fait, le salaire de M. Lanctot, depuis cinq ans, a été de cinq à six et peut-être sept mille piastres.

C'est la moyenne, la grosse moyenne du revenu de la plupart des avocats de même valeur que M. Lanctot. Quinze à vingt ans de service ont dû donner à celui-ci beaucoup d'expérience dans la routine du département, mais en fait d'érudition légale, de jugement et d'autorité, ce n'est pas le déprécier que de dire qu'il y a au moins dans la province cent avocats qui le valent et qui seraient heureux de recevoir le salaire que la province lui paye sous différentes formes. Enfin quel qu'intelligent, actif et travailleur qu'il soit, M. Lanctot n'est toujours bien qu'un homme sujet aux mêmes exigences de manger, d'exercice et de sommeil qu'un autre. Et quand il s'est acquitté des fonctions que la loi lui impose et qui doivent être exceptionnellement lourdes, puisqu'il reçoit un traitement exceptionnel, qu'il a révisé le code, donné les services spéciaux pour lesquels on lui paye une rémunération spéciale de mille piastres, qu'il a couru l'ours mort avec M. Gouin, pointé le fusil de M. Taschereau et déroulé la ligne de M. Parent, je me demande comment il peut encore trouver le temps de s'occuper de mille autres choses. Et puis aurait-il ce don d'étudier cent questions et d'être partout à la fois, il resterait toujours la question de principe. Comment-il est-il prudent, comme le disait M. Tellier, qu'un homme serve deux maîtres à la fois?

Jean DUMONT.

La mairie à Québec

UNE ASSEMBLEE TUMULTUEUSE A LA BOURSE DU TRAVAIL.

(Service particulier)

Québec, 29. — Une circulaire distribuée hier aux portes des églises convoquait les contribuables de Québec à une assemblée qui a eu lieu hier soir à la Bourse du Travail pour décider de l'opposition à faire au maire Drouin et aux membres du conseil actuel. L'assemblée a pris une tournure quasi-désastreuse pour les organisateurs. Plusieurs orateurs ont adressé la parole pour combattre l'administration Drouin sous pré-

texte que celle-ci n'avait rien fait pour Québec et le président invita à parler ceux qui voulaient faire des propositions au sujet de l'opposition à faire au maire Drouin et aux échelons. C'est alors que quelqu'un proposa de choisir de nouveau le maire Drouin comme candidat. Le sénateur Choquette fut proposé ensuite et l'assemblée étant manifestement en faveur du maire Drouin, le président sauva la situation en disant qu'il serait préférable de ne pas prendre le vote et ajourna l'assemblée.

On vota généralement que le maire Drouin sera réélu par acclamation.

DEMAIN: Une lettre de France, de M. Joseph Denais, député de Paris.

LETTRE D'OTTAWA

AUTOUR DU SÉNAT

Ottawa, 28.—De grands couloirs déserts, où le bruit des pas s'éteint sur des tapis rouges veloutés; des murs ornés de toiles toutes d'mêmes dimensions, portraits de personnages pour la plupart disparus; une vaste salle éclairée par des verrières rouges, décorée tout en rouge, où siègent, dans la paix la plus profonde, une soixantaine de vieillards, quelques-uns droits, alertes, et verts, d'autres, perclus, qui marchent à l'aide de béquilles, et dont l'on dirait qu'ils vont mourir demain, — il y a des années qu'ils tiennent bon; — une dizaine d'hommes jeunes encore, à la chevelure à peine grisonnante, et qui, d'un mois à l'autre, eragent de vieillir d'un quart de siècle, tant l'atmosphère où ils vivent est chargée d'années; une demi-douzaine d'huissiers au masque replet et glabre de chanoines du XVIIe siècle, l'air solennel, et qui parlent à voix basse, comme dans une chambre où quelqu'un agoniserait sempiternellement; quelques tout jeunes pages, mais qui manquent d'agilité et de vivacité, enfants vieilliss à quinze ans, et en apparence ankylosés, tellement ils mettent de lenteur à répondre aux gestes d'appel qu'on leur fait; c'est le Sénat.

Il recommençait ses séances la semaine dernière, après des vacances d'un mois et demi. Dans les tribunes, personne. Le public pourtant, s'y entasse, parfois, lorsque le gouverneur-général vient, en grande pompe, ouvrir ou clore officiellement les sessions; en ces temps-là, sur le parquet, peu de vieillards, mais des dames, des jeunes filles, des membres du corps diplomatique, quelques hauts dignitaires des clergés, des aides-de-camp aux éperons reluisants, des ministres en costumes chamarrés, toute une petite cour de principauté allemande, où l'on respire, pêle-mêle, des odeurs de poivre et de camphre dont s'imprègnent des vêtements rarement sortis de leurs armoires, et les parfums subtils dont les grandes élégantes d'Ottawa, de Montréal et du reste du pays embaument leurs toilettes. Mais d'habitude, les tribunes sont vides, les épaulettes et les galons dorés manquent et l'on remarque, tant toutes les tentures sont uniformes, les corolletes dorées mêlées aux glands rouges suspendus au-dessus de la tête du président.

Celui-ci, grave sur son fauteuil, sis un peu en avant du trône où le gouverneur-général s'assied, aux jours de grand appareil, porte sur sa tête un tricorne noir, disparaît presque sous les plis d'une ample toge de soie, mais il a l'air, de tous, l'un des plus jeunes. A sa voix forte, sonore et qui vibre dans le silence profond de l'enceinte, l'on devine un homme énergique, un lutteur tenace et franc. C'est le sénateur Landry.

A sa droite, debout près d'une petite table encombrée de documents, sanglé dans sa redingote, une mèche de cheveux lissés sur la crâne, de manière à dissimuler une calvitie assez prononcée, un orateur discute chaudement, en anglais, avec l'accent français indéniable, le texte d'une mesure quelconque; sa voix de fausset perce les oreilles, mais il va, va, parle plus vite, s'embarasse dans sa phrase, tant il est convaincu, perd le fil de son discours, le retrouve et poursuit à perte d'haleine. C'est M. le sénateur David. Assis confortablement dans sa chaise, et la main dans une touffe de cheveux poivre et sel, les yeux vifs, le sénateur Choquette suit l'argument de son collègue, lui passe un volume, sourit, s'agite, se lève, sort, et revient deux secondes plus tard, d'une démarche encore preste de jeune homme souple.

A la première rangée, la tête calée au dossier de son fauteuil, les jambes allongées sous sa table, yeux clos, mains étendues sur son gilet, l'un bâtit, un vieux sénateur anglais somnole, mais d'un sommeil courtois, pacifique et muet, comme enfin l'on doit dormir dans une enceinte aussi respectable. Deux sièges plus loin, un petit vieillard, à la barbe blanche qui ruisselle comme un fleuve sur les revers de sa redingote, écoute, les yeux perdus dans le vague, la dissertation de son collègue. C'est M. le sénateur Ellis, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, vieux journaliste, propriétaire du Globe depuis cinquante ans, libéral, mais indépendant, et qui fit jadis de la prison pour avoir parlé trop librement des tribunaux. Ceci l'a conduit au Sénat. Asselin et Fournier n'ont donc pas à désespérer d'y parvenir un jour, encore lointain.

Un colosse à la tête plutôt petite, au visage poupin, et qui porte sur des jambes solides encore un torse immense, quitte son siège, passe derrière les barres de cuivre étincelant dressées entre le public et les sénateurs, et disparaît sous la porte où il doit presque courber la tête pour ne pas se frapper le front. C'est M. Derbyshire, de Brockville. Vers le milieu de la salle, le teint rose et blanc, le visage tout rasé, un gros homme à l'air gai, et dont les petits yeux perçants décelent qu'il est homme d'affaires avisé, écoute distraitement, la main sur la bouche, afin de dissimuler qu'il bâille, la discussion se poursuivra, puis y place un mot et se rassied, souriant. C'est le sénateur Owens, grand amateur d'animaux de race, "gentleman farmer", et dont l'un des grands plaisirs, c'est d'assister aux expositions agricoles, où il discute avec les cultivateurs et les "habitants" des qualités de telle ou telle race de vaches laitières.

Les deux mains aux poches de ses pantalons, une grosse broche battant sur son gilet, une boucle noire presque perdue sous les poils de sa barbe touffue, la démarche un peu hésitante, voici que passe entre les pupitres, afin de regagner le sien, le sénateur Jaffray, président actuel et propriétaire presque unique du Globe, de Toronto; à quatre-vingts ans, il est encore alerte, dirige plusieurs compagnies industrielles considérables d'Ontario et c'est l'un des soutiens du parti libéral canadien. Ses adversaires, dédaigneusement, l'appellent "le vieux marchand de charbon." Mais il n'en a cure, car il s'est enrichi dans un noirceur sa réputation, ce que n'ont pas fait une foule d'hommes d'affaires, trafiquants de denrées et de produits pourtant moins poussieux. Le sénateur Jaffray pourrait répéter à ses ennemis, s'il avait lu Rostand, ce vers de Cyrano:

"Moi, c'est moralement que j'ai mes élégances."

Les yeux chercheurs, — des yeux de médecin habitué à lire dans l'âme de son patient, — M. le sénateur Godbout observe la mimique de son collègue, M. David, tandis que, non loin de lui, attentif, une main dans ses favoris, M. Legris, un représentant de la classe agricole canadienne-française au Sénat, sourit des yeux, à voir dormir un de ses collègues. Grand, droit, la barbe en pointe, d'épais cheveux gris et courts bien plantés sur le crâne, le sénateur Macdonald, de la Colombie Anglaise, s'en va gravement.

A l'autre extrémité de la salle, deux vieillards causent: l'un, jadis premier ministre de Québec, est aujourd'hui à la fois conseiller législatif de Québec et sénateur; et quand il vous raconte ses souvenirs, il vous parle de la rébellion de 1837 pour en avoir été témoin, car il était alors élève au collège de Montréal. C'est M. Boucher de Boucherville. Il a quatre-vingt-dix ans, il semble plus jeune que le sénateur Jaffray, peut-être encore faire un excellent discours, et porte fièrement une belle tête de vieillard antique. L'autre, son cadet, M. Dessaulles, alerte et vif à quatre-vingt-cinq ans, et peut, lui aussi, parler en témoin de la rébellion de 1837; et ces deux vieux gentilshommes, témoins d'une autre époque, causent peut-être ensemble, à l'heure actuelle, d'un fait survenu il y a soixante-dix ans, ou comment la tourmente que prendront les événements politiques d'aujourd'hui. Tout près d'eux, M. Boyer, jadis ministre dans le cabinet Mercier, semble un jeune homme, ainsi que le sénateur Casgrain, et cet autre sénateur, pâle et maigre, M. Belcourt, le représentant des Canadiens-français d'Ontario, au Sénat; il s'occupe à causer avec M. Dandurand, dont la barbe en éventail et la chevelure abondante encadrent le visage plein d'assurance.

De-ci, de-là, d'autres sénateurs jaspent, lisent, quelques-uns somnolent, et, tout au fond, impulsif et le poing au lèvres, dans le geste du "Penseur" de Rodin, le sénateur Cloran médite un discours.

De nombreux pupitres sont déserts, la moitié des sénateurs sont absents. Deux ou trois errent dans les couloirs vides; et, sur toute cette partie de l'édifice du parlement plane un calme ininterrompu, impressionnant pour qui revient des Communes où s'agite et bruit tout un monde de quémandeurs, de politiciens et de simples curieux. Si, là-bas, il y a trop de tapage, il n'y a pas assez de vie, ici. Les détracteurs du Sénat le comparent souvent à un hôpital. Et ce n'est pas juste; il y a encore plus d'animation dans un grand hôpital moderne, et plus de mouvement qu'il ne s'en manifeste au Sénat.

Georges PELLETIER.

L'oeuvre de Saint-Vincent pour les pauvres

AU COURS D'UNE REMARQUABLE REUNION HIER APRES-MIDI, LES MEMBRES DE LA SAINT-VINCENT DE PAUL FORMENT UN CONSEIL CENTRAL. — DISCOURS DE Mgr L'ARCHEVEQUE, DU CHANOINE LEPAILLEUR ET DE M. C. J. MAGNAN.

La société Saint-Vincent de Paul a tenu hier après-midi une assemblée générale dans une des salles de Saint-Gabriel. Les membres qui viennent de constituer un conseil central reçoivent la visite de M. C. J. Magnan, président du conseil supérieur dont le siège est à Québec.

L'orateur cite une communication du conseil général de Paris reconnaissant la constitution d'un conseil central à Montréal. Le conseil central est un groupement de conseils particuliers dépendant du Conseil supérieur lui-même subordonné au conseil général de Paris.

Après quelques mots de M. Pendergast, président du conseil central au sujet du but de la société et de son caractère, Mgr Bruchési prend la parole. Il commente le but de la société, célèbre son désintéressement et déclare que c'est la seule société exempte de dissensions. Il rétrace rapidement son oeuvre et émet le désir que les prêtres en devaient les ardens propagateurs.

Après avoir cité l'exemple de Montcalville, l'orateur insiste sur la nécessité de recruter de nouveaux membres. Les conférences ne sont pas assez nombreuses à Montréal. Il faut les multiplier au point qu'il n'y ait pas de misères sans soulagement. Il faut savoir occuper tous les confères et multiplier les visites dans les familles pauvres.

Le membre de la société de Saint-Vincent de Paul est un collaborateur du sacerdoce, un auxiliaire du prêtre. Maintes fois le visiteur prépare le terrain au prêtre et lui permet de ramener à Dieu des âmes misérables.

Toutes les classes de la société doivent faire partie des conférences. Au conseil général de Paris, on rencontre les hommes les plus éminents de France: amiraux, sénateurs, comtes et financiers.

Le chanoine Lepailleur. En quelques mots il prône le mérite des missionnaires laïques et la valeur des paroles qui sortent de leur bouche. La société essaiera de réaliser les desirs de monseigneur et de monseigneur le président du conseil supérieur.

Monseigneur Bruchési avant la clôture de la réunion confia aux membres de la Saint-Vincent de Paul les enfants de l'orphelinat Saint-Eugène.

Monseigneur termina un rappelant avec une éloquence conduisant le souvenir de son père le conduisant à visiter les pauvres.

Monseigneur termina un rappelant avec une éloquence conduisant le souvenir de son père le conduisant à visiter les pauvres.

M. C. J. MAGNAN.

M. C. J. MAGNAN.

Nous n'indiquons que les grandes lignes du discours du président du conseil supérieur. La Société de Saint-Vincent de Paul est une vocation et ses membres sont des instruments entre les mains de la Providence.

Nous n'indiquons que les grandes lignes du discours du président du conseil supérieur. La Société de Saint-Vincent de Paul est une vocation et ses membres sont des instruments entre les mains de la Providence.

Monseigneur termina un rappelant avec une éloquence conduisant le souvenir de son père le conduisant à visiter les pauvres.

Monseigneur termina un rappelant avec une éloquence conduisant le souvenir de son père le conduisant à visiter les pauvres.

La Convention Agricole de St-Bruno

La grande convention de la "Société Coopérative Agricole de St-Bruno, s'ouvre demain à Saint-Bruno. De grands préparatifs sont faits pour la circonstance.

Un nombre de conférences mentionnées au programme. On remarquera MM. O. Dalrymple, directeur de l'École Provinciale de Laiterie, St-Hyacinthe; le Rév. Frère Isidore, professeur d'Industrie Animale à l'Institut Agricole d'Okla; Louis M. Grignon, B.S.A.; L.J.A. Marcan, directeur scientifique de l'Institut Agricole d'Okla; le Rév. Frère Liguori, secrétaire de l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec; J. Morgan, assistant-gérant de la Station Avicole de Forestville; J.-C. Chapuis, assistant-commissaire de l'Industrie Laitière de la Puissance du Canada; J. N. Lemieux, inspecteur de la Commission de l'Industrie Laitière du Dominion; G.-A. Giguat, sous-ministre de l'Agriculture; le Rév. J.-A. Sauriol, fondateur de la "Société Coopérative Agricole de St-Bruno, et plusieurs autres qui ont promis d'être présents.

L'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture accorde son patronage à cette convention et MM. M. Desautels député au comté de la Législature, ainsi que M. J. H. Rainville, député à la Chambre des Communes, seront au nombre des orateurs.

Le Très Révérend Père Dom Antoine, abbé de La Trappe; M. le chanoine G. Baurth, Secrétaire de l'Université Laval de Montréal, et autres directeurs de l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec, seront également présents et feront entendre leur parole autorisée.

Certains des conférences qui seront données seront illustrées de projections lumineuses, qui ajouteront au programme un attrait particulièrement captivant.

On se rend à St-Bruno par le Grand Tronc ou l'Intercolonial. La convention s'ouvrira mardi à 2 hrs. p.m., et se terminera dans la soirée de mercredi. Qu'on s'y rende en foule!

On nous prie de dire que le train de l'Intercolonial quittant la gare Bonaventure à 12.05 arrivera à Saint-Bruno demain et après-demain.

Les "Bluffs" de M. Marcell

Je voudrais attirer les foules à ses assemblées, M. Marcell s'est imaginé de lancer des défis. Pensé que l'annonce est le prétexte des hommes publics, il a, depuis quelques jours, jugé à propos de publier que ses assemblées seraient contradictoires. Il voulait absolument, ce foudre d'éloquence, me rencontrer et me confondre.

Commissaire son courage et la fermeté de ses convictions, quand il s'agit de défendre les intérêts de la Ville, j'ai eu cru qu'il m'incombait, et que je devais aux contribuables de notre belle cité, de faire cesser ces bravades audacieuses.

J'ai accepté de discuter seul avec lui devant les grands corps publics comme la Chambre de Commerce et le Board of Trade.

Mais M. Marcell ne trouve plus le moyen de faire cette discussion. Je lui ai écrit que je serais prêt à le rencontrer au Monument National le 31 du courant au soir.

M. Marcell prétend une extinction de voix et veut avoir le privilège de se faire remplacer. Le public en a assez de ces défis à "Don Quichotte qui ne valent pas mieux que les folles promesses de M. Marcell. Il faut être sérieux, quand on est candidat à la Mairie.

QUARTIER LAURIER

Grande Assemblée des Electeurs du Quartier Laurier. LUNDI, 29 Janvier à 8 p.m. à la Salle du Collège, Coin Saint-Dominique et Saint-Zotique.

Messieurs le Dr Poulin et Nap. Turcot et leurs amis sont invités à venir prendre part à la discussion.

JOS. GIRARD

COMITE, 2503 St-Laurent Tél. St-Louis 5253 et 5332

Quartier PAPINEAU

COMITE DE L'Echevin J. A. E. GAUVIN

No 832 rue Ontario Est. Tél. Bell, Est 311

Trois grandes assemblées auront lieu d'ici à la fin de la campagne.

1o—LUNDI SOIR, pour les électeurs de langue anglaise, au No 920 Ste-Catherine Est, entre les rues Champlain et Papineau.

2o—MARDI SOIR, au comite de l'échevin Gauvin, No 832 Ontario Est.

3o—MERCREDI SOIR, à la Salle Ste-Brigide, coin des rues Rose et Maisonneuve.

L'ECHEVIN GAUVIN adressera la parole à ces trois assemblées avec de nombreux orateurs.

ELECTEURS DE AHUNTSIC

VOTEZ POUR J. Filiatrault

CANDIDAT INDEPENDANT

COMITE: 6484 Chemin du Sault TEL. ST-LOUIS 5320

QUARTIER ST-LOUIS

CE SOIR grande assemblée en faveur du Docteur J. D. Gauthier

CANDIDAT Les orateurs suivants appuieront le candidat: L. hon. P. E. Leblanc, L. J. Tarte, Art. Geoffrin avocat, H. A. Cholette, avocat, Dr. L. A. Gagnier, ainsi que plusieurs orateurs ouvriers.

QUARTIER SAINT-JACQUES

COMITE DE L'ECHEVIN A. N. BRODEUR

300 rue Beaudry, coin Ste-Catherine et Beaudry Téléphone Bell Est 2307

Tous les renseignements nécessaires fournis avec plaisir aux électeurs

VOTEZ

—POUR— E. Napoléon Hébert

Candidat du peuple dans le quartier Notre-Dame de Grâce

COMITE: No. 68 RUE ST-JACQUES, Tél. Main 7303

QUARTIER LA FONTAINE

COMITE DE L'Ex-Echevin Dubeau

481 ONTARIO EST Entre St-André et St-Timothée TEL. EST 6024

GRANDE ASSEMBLEE CE SOIR à l'école Salaberry, rue Robin, à laquelle le candidat exposera son programme

A LA LONGUE-POINTE L'échevin Larivière a tenu une assemblée hier soir à la salle Guy. M. G. Vigne, président et le candidat a pris la parole ainsi que MM. Z. Lespérance, John Bumby et l'échevin Lamoureux.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES ASSOCIE On demande un ASSOCIE EN COM-MANDITE pour entreprise payante à courte échéance ayant un capital de \$2,000. S'adresser au Casier 49 "Le Devoir."

HOMME Un homme d'âge moyen pourrait obtenir une situation très avantageuse, comme inspecteur d'une compagnie d'assurance. L'expérience spéciale de cette ligne d'assurance ne sera pas exigée pourvu que le candidat ait une connaissance suffisante des affaires. S'adresser par lettre à Casier 35 Le "Devoir".

JEUNE HOMME On demande un jeune homme pour le bureau d'une compagnie d'assurance. Devra connaître les deux langues. Ecrire à Casier 34 Le "Devoir".

PHARMACIEN On demande un pharmacien, commis certifié ou diplômé d'expérience et bonnes références, bonne position et bon salaire pour jeune homme compétent, aussi jeune élève sans expérience. S'adresser Pharmacie Lecours et Lanctôt, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine. 19-6

A VENDRE 124, 126 Avenue Laval, près du carré Saint-Louis, 2 grands logements de 9 et 10 pièces avec rangle de 12 x 20. Pierre et briques solides. Propriété en excellente condition, fournaise "Daisy", cuves stationnaires, garde-roses dans chaque chambre. Très bon marché à \$10,000. J. H. Lemieux, Phone Est 3768.

A VENDRE Magnifique propriété, 343 Chemin Sainte-Catherine, Outremont. Superficie du terrain: 18,000 pieds; frontage, 120 pieds; verger: poiriers, pruniers, pommiers, vignes, etc. Maison de pierre solide; système de chauffage, gaz, électricité, h. et w.c. Possession immédiate. Pour tout renseignement, s'adresser aux Soeurs de l'Immaculée Conception, 314 Chemin Sainte-Catherine, Outremont.

COLLECTION DU "DEVOIR" A VENDRE Collection complète du "Devoir" à vendre: la première année reliée en deux volumes, la seconde année non reliée: \$10 pour le tout. S'adresser à E. Biron, au "Devoir" ou le soir, à 7 St-Edouard.

LAMPE A ARC Une magnifique lampe à arc de première classe. A coûté \$55.00, vendra \$25.00. S'adresser au "Devoir", 714 rue St-Jacques.

MEUBLES Durant ce mois, nous vendons nos meubles tapis, prélatés, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Venez nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

PROPRIETES ET TERRAINS Rue Hutchison, 6 flats rapportant \$1,608.00. Prix, \$16,000.— Six autres flats rapportant \$1,800. Prix \$15,000.— Aussi deux terrains rue Durocher, entre Lajoie et Van Horne, \$3,000 comptant. S'adresser à L. P. Forest, 847 Boulevard Saint-Joseph. Tél. St-Louis 490.

DIVERS ACCORDEUR DE PIANO M. DIONNE, accordeur de piano, au trois de Nazareth, est maintenant au No 163 Ambrest, Tél. Est 5442.

CARTES POSTALES ILLUSTREES Fleurs (couleurs), 100 pour 50 cts, fleurs brillantes, 100 pour 1.00, A-crises, 100 pour \$1.00, Vues, 100 pour 50 cts, séries glacées, (No 1), 100 pour \$2.50. (Echantillons de nos cartes, 50 cts). Adresse: La Carte Postale Française, Boîte 3023 Montréal, Québec.

REPARATIONS Réparations de meubles de tout genre, rembourés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00 plumes désinfectées. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell Est 2075.

TIRAGE Le tirage de la raffle organisée en faveur des Carmélites a eu lieu, vendredi dernier, au couvent du Carmel, devant quinze témoins. Voici les nos gagnants: 10, 7124; 20, 13,658; 30, 8523; 40, 15,537; 50, 4994; 60, 2223.

TABACS CANADIENS en feuilles, J. A. Forest, 189 Amherst, tabacs en feuilles en gros au plus bas prix du marché. Demandez ma liste de prix ou venez voir l'assortiment. Commande remplie par la maille. Tél. Bell Est, 1487. 21-26

Quartier Centre

COMITE de l'Echevin Victor Morin

11 B'D ST-LAURENT Bell Tél. Main 7434

Renseignements fournis sur demande.

QUARTIER ST-JEAN BAPTISTE

LE COMITE CENTRAL DE L'ECHEVIN NOE LECLAIRE

Candidat du Parti Ouvrier. est ouvert au

Au No 1390 de la rue St-Laurent Téléphone St-Louis 5226

Les électeurs sont invités à se rendre tous les soirs au Comité de l'échevin Noé Leclaire. Des orateurs leur adresseront la parole.

M. Gauvin et plusieurs orateurs de langue anglaise adresseront la parole.

—Garcin, le gibier que vous m'apportez-là est presque pourri. —Comme je savais mon cœur socialiste-révolutionnaire, j'avais eu bien faire en lui apportant un gibier très avancé.

Le ministre des Travaux Publics recevra jusqu'à 4 h. de ce soir, les pétitions de nos commissions pour la construction d'un barrage et de vannes en aval du déboché de Lac des Quinze et les lettres de M. J. G. Simard dans les cantons de Gouin et Baby, comté de Pontiac, Qué., lesquelles commissions devront être déposées, adressées au sous-ingénieur de district, édifice de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, et du maître de poste à Hochberg, Qué.

Les commissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites aux bureaux de J. G. Simard, ingénieur de district édifice de la Confédération Life, Toronto, Ont. Les soumissions doivent être accompagnées de la somme de \$100 et inscrite la désignation précitée.

Un chèque de \$100 pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission doit être remis à l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par lui. Le chèque devra être accompagné chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement le contrat.

Les chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire, Ottawa, le 17 janvier 1912.

Cartes Professionnelles

AVOCATS BOURBONNIERE, F.J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel, Tél. Bell Main 2679.

LAMOTHE & TESSIER, avocats, édifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal, Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B.

LANE, J.A., Avocat, C.R., 97 rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone 382.

MEUNIER, L.-C. AVOCAT, 80 Saint-Gabriel, en face du Champ de Mars, Montréal. Tél. Bell Main 1650 et Est 821.

NOTAIRES BELANGER & BELANGER, notaires (Léandre Bélanger et Adrien Bélanger), 39 rue St-Jacques, Tél. Main 1850. Résidence, 210 Visitation. Arg. à prêter sur hypothèque à bon condition, et achats de créances.

GROUX LUCIEN, Notaire, 63 rue Saint-Charles, 43 St-Gabriel, Tél. Main 2755. Résidence 405, Dula à Est. Tél. St-Louis 3855. Arg. à prêter. Règlement de succession.

DENTISTES GENDREAU & GENDREAU, Chirurgiens-Dentistes, 117 Saint-Denis, coin Dorchester, Tél. Bell Est 2916. Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau.

NOLIN, Dr JOSEPH, Chirurgien-dentiste, 308 Sherbrooke-Est. Consultations de 4 à 6 heures p.m. Tél. Est 1162.

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, chirurgien-dentiste, 761, Ste-Catherine-Est, Montréal, Tél. Est 2971.

ROUSSEL, EMERY A., chirurgien-dentiste, 502, Ste-Catherine-Est, Montréal, Tél. Est 2971.

CARTES D'AFFAIRES

De GASPE BEAUBIEN Ingénieur Conseil, Bâtisse Liverpool, London & Globe, Montréal. Tél. Main, 3814.

ACHILLE DAVID Entrepreneur électricien, 250 rue Saint-Paul, Tél. Bell Main, 929. Résidence: Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD Expert-comptable et auditeur. Systématique-consultant. Administrateur. Directeur. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45, 46, 47.— 55 St-François-Xavier, Montréal.

DOMINION COAL CO. LIMITED

Mineurs et Expéditeurs DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)

Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE 112 rue St-Jacques, - - - - Montréal. Téléphone Main 401

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU COMMERCE CENTRE L'UNION. — L'Assemblée annuelle des membres de cette Compagnie aura lieu au Bureau-Chef, Boulevard Groulx, St-Alexandre, le 14 février prochain, à dix heures de l'après-midi, pour recevoir le rapport annuel des opérations de l'année 1911, procéder à l'élection des Directeurs et décider de toute question pouvant être soumise à cette assemblée.

Par ordre, T. A. ST GERMAIN, Directeur-gérant.

Le ministre des Travaux Publics recevra jusqu'à 4 h. de ce soir, les pétitions de nos commissions pour la construction d'un barrage et de vannes en aval du déboché de Lac des Quinze et les lettres de M. J. G. Simard dans les cantons de Gouin et Baby, comté de Pontiac, Qué., lesquelles commissions devront être déposées, adressées au sous-ingénieur de district, édifice de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, et du maître de poste à Hochberg, Qué.

Les commissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites aux bureaux de J. G. Simard, ingénieur de district édifice de la Confédération Life, Toronto, Ont. Les soumissions doivent être accompagnées de la somme de \$100 et inscrite la désignation précitée.

Un chèque de \$100 pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission doit être remis à l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par lui. Le chèque devra être accompagné chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement le contrat.

Les chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire, Ottawa, le 17 janvier 1912.

N. B.—La soumission qui n'aura été accompagnée d'aucun chèque ne sera pas acceptée, lorsqu'il n'y aura pas expressément autorisé cette condition.

TONIQUES ET APERITIFS

Exigez les marques suivantes de votre fournisseur. VIN BACCHUS, Vin Tonique et Apéritif au Quinquina VIN BANYULS BARTISSOL, Vin Tonique Naturel PORTER ANGLAIS JOHNSON EXTRAIT DE MALT DE MILLER LAPORTE, MARTIN & CIE, LIMITEE, MONTREAL

LA TUBERCULOSE ET L'HYGIÈNE

Résumé d'une très intéressante causerie faite par le docteur J. E. Dubé, devant l'Association Médicale du District d'Ottawa

Le docteur J. E. Dubé prononçait tout dernièrement une remarquable conférence sur la tuberculose, devant les membres de l'Association Médicale du District d'Ottawa, à Hull. Le manque d'espace nous ayant jusqu'ici empêché de parler de cette conférence, nous sommes heureux de pouvoir en donner aujourd'hui, un substantiel résumé.

LA TUBERCULOSE ET L'HYGIÈNE

La tuberculose tue plus de monde que toutes les autres maladies réunies. Pour le constater, voyez les chiffres fournis à la page 13 et suivantes du rapport de la Commission Royale sur la Tuberculose, publié l'an dernier.

La découverte de son bacille fut faite par R. Koch en 1882, alors qu'on croyait à son hérédité, et à sa seule localisation, aux poumons et à son incurabilité et depuis cette grande découverte a permis aux savants de prouver que cette maladie n'est pas héréditaire, qu'elle s'attaque à tous nos organes : cerveau, poumons, cœur, intestins, appareil artériel, articulations, peau, etc. elle est contagieuse, qu'elle peut être prévenue et qu'elle peut être guérie.

Le traitement des malades. Médicaments spécifiques. Sérocuratifs — il n'y en a pas encore de sûrs on qui guérissent toujours. — C'est cependant, de la Sérothérapie qui viendra la médication spécifique.

LES DROGUES

Il faut se méfier des drogues de charlatans annoncées à grands fracas, elles contiennent de la morphine ou de l'atropine, ou de la strychnine — et toutes sont dangereuses.

L'UTILITÉ DES SANATORIUMS

Les Pour incurables. Ils y meurent en paix et sans contagionner leurs familles.

2o Pour curables. Ce sont des écoles d'hygiène où les malades apprennent à vivre pour se bien porter. Cure d'air et de repos avec alimentation saine et abondante. C'est un mode de traitement qui coûte cher.

La cure d'air et de repos peut être faite au domicile du malade, et presque tous les logis, sauf les taudis, s'y prêtent.

Les dispensaires antituberculeux sont indispensables pour porter des secours aux malades des villes.

C'est par le dispensaire que l'on arrive jusqu'à la famille du tuberculeux, que l'on peut enquêter sur les grandes causes sociales de cette maladie et qu'il est possible de former des plans d'attaques efficaces.

UNE OEUVRE SOCIALE

C'est surtout en matière de tuberculose qu'il vaut mieux prévenir que guérir. La lutte devient alors "une lutte sociale" qui doit se faire.

Le Par l'éducation de l'enfant à l'école : conférences illustrées, petits manuels d'hygiène, livres de lecture avec scénarios d'hygiène. L'éducation de l'adulte par les articles de journaux et les conférences publiques.

Il faut combattre l'alcoolisme par les mêmes moyens, car il est le grand pourvoyeur de la tuberculose.

Les "devoirs" des municipalités sont des lois et règlements condamnant les

Dans le Monde Ouvrier

RYAN LE FAIT ARRÊTER

Indianapolis, 29. — Frank M. Ryan, président de l'Union des plombiers en fer accusé de l'assassinat de J. Foster d'avoir voulu le tuer alors qu'il (Ryan) l'expulsait de chez lui.

Poster au cours de l'enquête fédérale se serait présenté aux bureaux de Ryan pour avoir certains papiers au sujet de l'affaire McNamara; mais comme Foster était à l'emploi de la National Erector's Association, Ryan refusa de discuter avec lui et l'éconduisit tout simplement. Foster aurait alors frappé Ryan avec un revolver "avec malice et intention de le tuer" dit la plainte.

Foster sera arrêté.

DIFFÉREND OUVRIER

Winnipeg, 29. — L'Union des plâtriers demande que les patrons du métier soient forcés de leur payer une indemnité à la suite du lockout que les patrons viennent de décréter à l'encontre de la loi Lemieux. 250 hommes sont aujourd'hui sans travail et se plaignent qu'on ne leur a pas donné l'avis exigé par la loi des différends ouvriers. Un appel a été fait en conséquence au gouvernement pour régler cette question.

CONSEIL DES MÉTIERS.

La séance régulière du Conseil des métiers a eu lieu hier au temple du travail sous la présidence de M. J. Ainey.

On s'est occupé de la situation créée par la grève d'une trentaine d'employés des usines de la Montreal Rolling Mills. Nous avons rappelé que les grévistes ne font partie d'aucune société ouvrière. Maintenant, ces ouvriers semblent comprendre l'importance qu'il y a pour eux à être dans l'Union qui protège si efficacement ses membres.

M. Ainey dit que la compagnie contre laquelle luttent les grévistes est la plus mesquine qui existe à Montréal. Elle jouit d'une protection spéciale de la part du gouvernement et constitue un véritable trust. La Montreal Rolling Mills Co., non-contente de la protection du gouvernement et de la situation privilégiée dont elle jouit, réduit le salaire de ses employés à des prix exorbitants; cette grève immobilise ainsi plus de 200 travailleurs.

Enfin, le conseil adopte une résolution autorisant le secrétaire à écrire au premier ministre Borden, pour lui exposer le différend qui vient d'être soulevé.

On décide également d'écrire à toutes les unions de Montréal, leur demandant d'accorder leur appui moral et financier aux ouvriers.

Le Conseil adopte aussi une résolution déclarant que bien qu'acceptant le programme politique du Parti Ouvrier, le Conseil se réserve son indépendance quant au choix des candidatures aux élections municipales.

On passe ensuite à cette affaire de circulaire en faveur du candidat Marcell. MM. G. R. Brunet et J. McClelland ont expliqué leur conduite en cette occurrence. Ils ont approuvé, disent-ils, la première partie de la circulaire qui parlait de la qualification foncière; mais ils s'opposaient à la seconde. Lorsque la circulaire parut, ils en ont averti le candidat et les circulaires ont été immédiatement supprimés.

Ces explications paraissent satisfaisantes à plusieurs et l'on décide, après une très longue et très variée discussion, de laisser tomber l'affaire, du moins pour le moment.

DECLARATION.

Un journal du matin ayant affirmé que MM. Guerin et Latreille faisaient partie du Conseil des Métiers et en cette qualité avaient adressé la parole en faveur d'un candidat à l'échevinage, il convient de dire que ces deux messieurs ne font pas partie du Conseil des Métiers et n'appartiennent plus même au Parti Ouvrier.

REORGANISATION.

Une assemblée importante aura lieu demain soir au Temple du Travail. C'est celle des organisateurs de la Fédération américaine du Travail, conjointement avec les officiers du conseil des Métiers et du Travail. On se propose de faire revivre à Montréal l'ancienne union des Travailleurs d'Ornements en fer, qui s'est dissoute pour diverses causes.

Plusieurs orateurs adresseront la parole, entre autres MM. Foster, O. Proulx et N. Arcand.

Encore pour le Canadien Nord

À l'issue de la 25ème convention de la Société Canadienne des Ingénieurs civils, vendredi, on annonça que M. H. H. Vaughan, assistant du vice-président du Pacifique Canadien, avait été élu vice-président de la société, par une très forte majorité sur son adversaire, M. Louis A. Vallée, ingénieur en chef des travaux publics de la province de Québec.

MM. G. H. Duggan, ingénieur en chef de la St. Lawrence Bridge Company, et Charles Monarra, ingénieur en chef de la commission du Pont de Québec, furent élus conseillers pour représenter la section de Québec.

Un autre fait important de l'assemblée est la nouvelle que les bureaux de la société situés sur la rue Dorchester, ont été vendus à la Compagnie du Canadien Nord au prix de \$80,000.

Il y a une quinzaine d'années, la société avait acheté cette propriété pour \$12,000.

Le bureau de direction fera construire d'autres bureaux au coût total de \$100,000.

M. W. F. Tye succède à M. C. H. Rust, comme président de la société.

VOTEZ

Pour le Docteur J. C. POISSANT

—CANDIDAT— Dans le Quartier Lafontaine

COMITE: 476 ONTARIO EST

TELEPHONE BELL 170

Les électeurs du quartier qui n'ont pas reçu de cartes sont priés de nous en donner avis.

QUARTIER LAURIER

Salle Municipale Saint-Louis

Grande Assemblée Contradictoire -- CE SOIR

à la demande du Candidat **NAP. TURCOT**

QUE TOUT LE MONDE SE RENDE DE BONNE HEURE

M. GIRARD est SPECIALEMENT INVITE à ADRESSER la PAROLE

Donc en foule ce soir afin de pouvoir se renseigner sur la valeur des candidats. A 8 p. m. coin Laurier et St-Laurent.

COMITE CENTRAL : 1789 BOULEVARD ST-LAURENT,

Tél. Bell St-Louis 5258

POUR SOUTENIR La Bonne Administration

DE LA VILLE LE 1er FEVRIER PROCHAIN Votez contre

- Giroux dans St-Jacques
- Gallery dans Ste-Anne
- Lévesque dans Duvernay
- Séguin dans Ste-Marie
- Martin dans Papineau
- Marin dans Hochelaga
- Larivière dans Longue-Pointe
- Lamoureux dans St-Louis
- Sauvageau dans St-Joseph
- Judge dans St-Paul

Grande Assemblée

CE SOIR

En Faveur de l'ECHEVIN

A.N. BRODEUR

A L'ECOLE MONTCALM, coin Saint-Christophe et Demontigny

Le contrôleur Ainey, MM. Léon Garneau, Arthur Geoffrion, Tancrede Pagnuelo, E. Gourde, Bouthilliet et autres orateurs adresseront la parole.

Electeurs du Quartier St-Jacques

Venez entendre l'exposé éloquent du programme de l'Echevin BRODEUR pour assurer le progrès et l'embellissement du Quartier Saint-Jacques

LES HOTELS DU GRAND-TRONC

Les plans du Grand-Tronc pour la construction de ses hôtels en 1912 sont presque terminés. Les édifices seront faits d'après les hôtels Laurier d'Ottawa et Port Garry, de Winnipeg. Les principaux sont construits à Regina, Edmonton, Miette Hot Springs, Mount Robson, Prince Rupert, etc.

MORT D'INDIGESTION

M. Nazaire Tétu, 35 ans, demeurant rue Ontario No 56, est mort subitement hier soir au Grand Hôtel, angle des rues Saint-Gabriel et Saint-Jacques, d'une indigestion. La voiture d'ambulance de l'Hôpital Notre-Dame l'a transporté à la morgue.

UN VOTE POUR MARCIL EST UN VOTE CONTRE LES 23

MAIRIE

DEFI A L'ECHEVIN LALLÉE

L'ECH. GEORGES MARCIL

attire l'attention de M. Lallée, ses amis et des électeurs sur le fait que bien que M. Lallée n'ait pas encore relevé le défi de l'échevin Geo. Marcil de le rencontrer en assemblée contradictoire, ce défi subsiste pour toutes les assemblées que tiendra l'échevin Geo. Marcil à la fin de la campagne électorale. — M. Lallée devant signifier dans un délai CONVENABLE SON INTENTION D'Y VENIR.

LUNDI, CE SOIR, A 8 P. M.

ST-JOSEPH,
SALLE RABY, Coin St-Jacques et Fulford.

ECOLE BELMONT,
245 rue Guy, près St-Antoine.

ST-HENRI,
Hôtel de Ville, près l'église, rue St-Jacques.

DEMAIN, MARDI A 8 P. M.

ST-LAURENT,
Auditorium, 17 rue Berthelot.

ST-LAURENT,
318 Boulevard St-Laurent.

LAFONTAINE,
Ecole Salisbury, 26 rue Robit, près Beaudry.

L'Echevin Georges Marcil exposera lui-même son programme, et aura l'assistance des orateurs distingués suivants :

Hon. Chas. Marcil, C. P. M. P. L. J. Gauthier, M. P. Geo. Brunet et J. McClelland, (Prés. et Vice-P. C. M. T.)
Achille Latreille A. David, Théophile Rhéaume, R. L. Calder, Léon Garneau, L. Deguire, A. Papineau-Mathieu, L. Loranger, J. Masse, etc.

GEORGES MARCIL
Echevin et Candidat du peuple à la mairie

FAITES-VOUS UN DEVOIR D'Y ALLER ET D'ENTENDRE M. MARCIL EXPLIQUER SON PROGRAMME

Taxation proportionnelle assurant des taxes plus légères aux petits propriétaires

"Construction d'un pont libre reliant la partie Est de Montréal à la rive Sud"
"Une ville propre", "L'abolition de la Qualification Foncière", "Un homme un vote", "Justice pour tous", "Une bonne et honnête administration", "Représentation proportionnelle", "Plan complet de la ville et de l'île".

10 Billets pour 25c avec Correspondances.

LES SALLES DE COMITES

CENTRAL, 180 St-Jacques, Main 3791.
EST, 465 Ste-Catherine-Est, Est 5467.
NORD, Salle Murray, 2650 St-Hubert, 1406 St-Laurent, St-Louis 5242.

SUD, 125 Rue Wellington, Main 7729.
(St-Gabriel) 420 Centre, Main 7702.
EST, 1050 Ste-Catherine-Est, Est 1298.
OUEST, 509 Ste-Catherine-Ouest, 1994 St-Jacques, St-Henri.

UN VOTE POUR MARCIL EST UN VOTE CONTRE LES 23

LA MAIRIE

Candidature de l'Echevin L. A. Lavallée, C. R.

Trois grandes assemblées auront lieu ce soir à 8 heures aux endroits suivants:—

QUARTIER ST-GABRIEL— Salle Quintal, 450 Charlevoix.
QUARTIER ST-PAUL— Ancien Hotel de Ville, 72 rue Church.
QUARTIERS ST-GEORGES ET ST-ANDRE, Salle Auditorium, Rue Berthelot.

Le candidat, accompagné de citoyens marquants, d'orateurs distingués et éloquentes, adressera la parole à chacune d'elles.

Que tous ceux qui s'intéressent à la présente lutte municipale viennent en foule entendre l'exposé clair et précis d'un programme sérieux.

Deux autres assemblées pour mardi le 30 janvier à 8 heures p.m.

QUARTIER ST-DENIS—1279 Berri
QUARTIER PAPINEAU—Ecole Plessis, rue Maisonneuve en haut de la rue Ontario.

A ces assemblées M. Lavallée adressera la parole ainsi que plusieurs orateurs connus.

COMITES:

Quartier Saint-Henri, 1845 Notre-Dame Ouest, Québec
Quartier Sainte-Cunégonde, 1342 Notre-Dame Ouest, Tél. Westmount 5942.
Quartier Saint-Gabriel, 404 Charlevoix.
Quartier Delorimier, 1333 Mont-Royal Est, St-Louis 5328.
Quartier Saint-Laurent, 606 Saint-Laurent, Est 2264.
Quartier St-Denis, 1279 Berri.

COMITE CENTRAL : MAIN 3071
88 et 90 St-Jacques MAIN 3071
..... MAIN 3073
..... MAIN 3074

Dédié à la nouvelle Société des Amis de Vincennes.

Un père montre la grande porte du fort à son jeune fils: —Tu vois, elle a été construite sous Philippe le Bel.

Le fils (à ce moment d'histoire).—Ah! oui, l'inventeur du fusil Lobell!

Les enfants font un tapage épouvantable, et tel que leur papa sort furieux de son cabinet de travail, et d'une voix terrible: —Que! tapage, gnalements! Je vous tire les oreilles. Quel est celui qui crie le plus fort!

—Mais, c'est toi, papa!

La protection des chrétiens en Chine

LA FRANCE CONTINUE A S'EN OCCUPER

Bruxelles, 29 M. Une dépêche récente signalait le danger que couraient les missions belges en Chine par suite du mouvement révolutionnaire et à cette occasion quelques journaux de Bruxelles les demandaient si la France assumait toujours la charge de la protection des missionnaires belges en Extrême-Orient.

Le R. P. Mortier, supérieur général de la maison mère des missions, à Scheut, a fait la déclaration suivante qui montre que la protection diplomatique française n'a pas cessé d'être effective en Chine:

"Le protectorat de la France sur les missions catholiques des dix-huit provinces de la Chine s'exerce en vertu du traité conclu à Pékin en 1860. On peut dire que le gouvernement français a toujours protégé efficacement les missions belges, qui s'en remettent à lui pour la défense de leurs intérêts religieux en Chine.

"Les événements récents ayant rendu la situation particulièrement critique en Orient, les supérieurs chargés des missions belges, tant en Chine qu'en Belgique, n'ont pas manqué de faire des démarches auprès du gouvernement français à l'effet de lui exprimer leur confiance en sa protection.

"Toute assurance leur a été confirmée à cet égard en décembre dernier par le gouvernement central au supérieur général de la congrégation et par son ministre en Chine à Mr. Abbe, vicaire apostolique de la Mongolie orientale."

M. A. Jeannotte victime d'un accident

Vers 3 heures samedi après-midi M. Albert Jeannotte, directeur de l'Opéra s'en allait en taxi-cab pour assister à la répétition de "Madame Crysantème" lorsqu'au coin des rues Guy et Ste-Catherine, la voiture, dans laquelle il se trouvait, vint en collision avec un tramway. M. Jeannotte fut projeté sur le sol; dans sa chute il se fractura une côte.

M. Jeannotte est sous les soins du médecin et ne pourra se rendre à Québec; mais cela n'empêchera pas la troupe des artistes de partir demain à 9 hrs 45 a.m.

La Société d'Administration Générale

35 RUE ST-JACQUES MONTREAL

UNE Société peut administrer bien plus économiquement que les particuliers, parce que ses frais, se répartissant sur une grande somme d'affaires, sont réduits à un minimum.

Les propriétaires désireux d'avoir quelques loisirs ou de s'affranchir des ennuis de l'administration de leurs propriétés pourront la confier à

L'affaire du "Manouba"

DES MESURES DISCIPLINAIRES SERONT PRISES CONTRE L'AMBASSADEUR ET LE CHARGE D'AFFAIRES FRANÇAIS A ROME, A LA SUITE DE LEUR CONDUITE MALADROITE.

Paris, 29. — L'incident du "Manouba" est maintenant réglé entre la France et l'Italie. La façon plutôt maladroite dont les représentants français ont conduit les négociations avec l'Italie dans les incidents maritimes récents aura des conséquences importantes.

M. Legrand, chargé d'affaires à l'ambassade de Rome, sera soumis à des mesures disciplinaires pour avoir donné à M. Leca, notre vice-consul à Cagliari, des instructions à l'effet de remettre entre les mains des Italiens les membres du Croissant rouge arrêtés à bord du "Manouba".

M. Legrand était inscrit sur la liste des candidats au secrétariat permanent du quai d'Orsay, qui sera établi de façon que la France puisse avoir une politique étrangère continue indépendamment des changements de ministres des affaires étrangères qui peuvent survenir. M. Legrand a été informé que son nom avait été rayé de la liste des candidats à ce nouveau poste.

Assailli par un bandit

(Service particulier)

New-York, 29.—Mlle Evelyn Driffield, une sténographe, demeurant au 539, 55e rue, à Brooklyn, avait quitté, samedi, tard dans la soirée, son bureau, et se dirigeait rapidement vers sa maison lorsqu'elle fut soudainement attaquée par un inconnu.

Une terrible lutte s'engagea entre la malheureuse enfant et son assaillant. Frappée brutalement par le misérable, Mlle Driffield ne put que crier au secours. Son appel fut entendu par un agent qui en surrécusant mit le bandit en fuite. L'état de Mlle Driffield n'est pas grave.

La Guignolée dans la paroisse St-Georges

La conférence Saint-Georges de la société Saint-Vincent de aPul a fait la quête de la guignolée dans la paroisse de Saint-Vincent de aPul, samedi soir.

Le résultat dépassa toutes les prévisions et atteignit la jalle somme de \$105.68.

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien triomphe du Québec, samedi soir

Il reprend de nouveau la tête de la ligue nationale. --- L'équipe québécoise a bien joué

Les Canadiens ont défait le Québec samedi soir par un score de 3 à 2. Les joueurs de Québec ont obtenu la première place dans la ligue nationale.

Les Canadiens ont joué la partie de leur vie et n'ont pas gagné c'est que la défense des Canadiens français a été infranchissable dans la troisième période.

La joute a été rapide du commencement à la fin et les deux clubs ont excellé dans le "checking". Les connaissances assurement que l'équipe de la vieille Capitale n'a jamais eu de meilleur alignement que celui de cette année.

Dans la première période le Canadien eut l'avantage et se retira de la glace avec un score de 2 à 1 à la fin de ce premier "vingt".

Dans la période suivante les hommes de Kennedy et les joueurs de Joe Hall se partagèrent les honneurs, — chaque club compta un point. — Ce fut dans la dixième manche que la défense des Canadiens se révéla. Les Québécois se portèrent constamment à l'attaque, mais Jack et Dubeau étaient là, et que dire de Vézina, si ce n'est qu'il prouva une fois de plus qu'il était l'un des meilleurs gardiens de buts.

Le disque descend jusqu'aux buts du Québec. Le moment est pathétique, mais rien de fecheux n'arrive. Le jeu est des plus intéressants.

Les deux équipes se multiplient vainement. Lorsque la cloche sonne, les Canadiens ont sur Québec l'avantage d'un point.

Malone, après une belle course, passe Dubeau et lance dans le filet. C'est au tour du Québec à prendre la défense du Canadien en faute.

Après ce tour du Québec à prendre la défense du Canadien en faute, Malone, après une belle course, passe Dubeau et lance dans le filet.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Chez nos Raquetteurs

LE MONTAGNARD

Le club de raquetteurs le Montagnard recevait, samedi soir, la visite de leurs amis de Sherbrooke, le club "La Tuque Rouge" et ils assistèrent ensemble à la joute Canadien-Québec, à l'Aréna. Dimanche matin ces deux clubs se rendirent à la gare Bonaventure pour souhaiter la bienvenue au club Champlain, de Saint-Jean.

Après le repas, nos gais lurons s'amusement ferme en prenant part à des jeux athlétiques dont voici les résultats: Course en raquettes, 1,2 mille. — 1, Lécuyer; 2, Clément; 3, Laroque. — Course à pied "dans la neige". — Hommes gras: 1, Bissanotte, du Champlain; 2, T. Bélaie, du Tuque Rouge; 3, Couture.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Résultats des courses à Charlestown

Charlestown, S.C., 29. — Les résultats des courses de samedi ont été les suivants:

PREMIERE COURSE Trois ans et plus, 6 1-2 furlongs, bourse \$400. Rose of Hedidah, 102, Turner, 3 à 5 3 à 10, deuxième. Irishtown, 101, J. Williams, 30 à 1, 7 à 1 et 8 à 5, troisième. Temps — 1:09 4-5. Coo, Efficiency, Sadie Shapiro, et Grace Mac ont couru.

DEUXIEME COURSE Quatre ans et plus, 5 1-2 furlongs, à réclamer, bourse \$400. Sure Get, 121, Moss, 7 à 10, 1 à 3, premier. Semi-Quaver 110, Fairbrother, 6 à 1, 7 à 5, 3 à 5, deuxième. Rose O'Neil, 79, Williams, 50 à 1, 15 à 1 et 7 à 1, troisième. Temps — 1:01. Hannah Louise, Naughty Lad, Lord Wells, Barn Dance, Louise Descommet et Winning Smile ont couru.

QUATRIEME COURSE Trois ans et plus, 7 furlongs, pour le St. John's Stakes, à réclamer, bourse \$1,000. Berkeley, 105, Forehand, 6 à 1, 8 à 5, premier. Jack Parker, 105, Skirvin, 7 à 1, 2 à 1. Ella Bryson, 96, Schweibig, 13 à 7, 7 à 10. Temps — 1:30 3-5.

CINQUIEME COURSE Quatre ans et plus, à réclamer, 3 1-2 furlongs, bourse \$400. Jack Nunnally 111, Peak, 6 à 1, 2 à 1, et 4 à 5. Al Mueller, 111, Loftus, 9 à 5, 2 à 5. Jessup Burne, 121, Hopkins, 7 à 2, 8 à 5 et 7 à 1. Temps — 1:10 1-5. Tom Shaw, J. H. Barr, Premier, Union Jack, Rue, Bodkin, ont couru.

SIXIEME COURSE Trois ans et plus, à réclamer, 1 mille, bourse \$400. Feather Duster, 103, Skirvin, 2 à 1, 4 à 5. Duke of Bridgewater, 101, J. Williams, 5 à 1, 10 à 1, 4 à 1. Maromara, 97, Ferguson, 10 à 1, 5 à 2, 4 à 5. Temps — 1:43 3-5.

LE TRICOLORE Les membres du Tricolore assisteront hier soir, à la pendaison de la crémallière au chalet du club, à la rivière des Prairies. Le souper était présidé par M. O. Dufour, président du club.

Dans la soirée, il y eut chant, danse et feu d'artifice. Inutile de dire que ce fut une joyeuse fête.

LE TRICOLORE Les membres du Tricolore assisteront hier soir, à la pendaison de la crémallière au chalet du club, à la rivière des Prairies. Le souper était présidé par M. O. Dufour, président du club.

Dans la soirée, il y eut chant, danse et feu d'artifice. Inutile de dire que ce fut une joyeuse fête.

LE TRICOLORE Les membres du Tricolore assisteront hier soir, à la pendaison de la crémallière au chalet du club, à la rivière des Prairies. Le souper était présidé par M. O. Dufour, président du club.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. C. Beaubien & Co, courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12:30 hrs. p.m.

Table with columns: STOCKS, Vend, Ach, STOCKS, Vend, Ach. Lists various stocks and their trading volumes.

La partie d'hier au Jubilé La partie de hockey, jouée hier, au Jubilé entre deux équipes composées d'habitants et d'employés d'habitants, les "gras" contre les "maigres" se termina par un "draw", chaque club ayant pris points à son crédit.

Les équipes étaient composées comme suit: Hommes gras: — Alb. Dumouchel, Jos. Tholin, Blavance, couvert; Pelletier, Poliquin, P. Malone, Blaise Bourgeois, avants. Hommes maigres: — Alex Reeves, but; Frank Bouchard, point; Geo. Dusault, couverts; Cayer, Valois, Laperle, avants.

Arbitre: — Laforce. Empires: — MM. Albert Pigeon et Adolphe Lapiere. On parla d'une reprise des hostilités entre ces deux clubs, à brève échéance.

Viger vainqueur hier, à Sorel Sorel, 29. — Le club Viger, de Montréal, a défait hier le club local par un score de 4 à 3 dans une joute pour le championnat de la ligue Canadienne de l'Est.

Ce fut sans contesté, l'une des plus belles parties jouées ici cette saison, et l'on peut dire sans exagération que le meilleur club a gagné.

Les équipes étaient composées comme suit: Viger: — J. D'Auray, buts; Fleury, Trempe, C. Laurin, pointes; Paul L. Aug. Gombensky, couverts; Paul L. E. Thomas, rovers; Crépeau, G. Leman, couverts; Paulhus, Lasnier, ailes d. Paul H. A. Thomas, ailesg. Chrétien, arbitre; Elliott et Villard, Chronométristes; Anubé et Déry.

Sorel: — G. P. N. Viger: 8 0 0 Sorel: 3 2 0 Royal Canadien: 2 3 0 All-Montreal: 1 3 0 05ième: 1 4 1 Delormier: 0 5 1

Le club de hockey de Montréal, se mesura avec les Cartierville, dans une joute de 3 reprises, résultat 7 à 2 en faveur du club local. Les Cartierville lancent un défi à tous les clubs amateurs de Montréal, pour informations, s'adresser à J. B. Laurin, grand athlète des Cartierville.

Le Sherbrooke est victorieux Grand'Mère, 28. — Le club Sherbrooke a causé une grande surprise au club local en lui infligeant une défaite par un score de 4 à 2.

La première partie fut très contestée. Le score était de 2 à 2 à la fin de ce mi-temps, mais les hommes de Sherbrooke enregistrèrent deux autres points dans la manche finale et s'assurèrent la victoire. Composition des équipes: Sherbrooke (4) Grand'Mère (2) Arguin, buts; Gauthier, Spriggins, points; Dostalar, Spafford, couverts; Lay, G. Wigget, avants; Hoffman, Baker, avants; Pinard, Molyneux, avants; Ritchie, Atto, avants; McLaughlin.

Première Publication en Français sur les Valeurs Canadiennes

Nous venons de réunir en volume la première série d'études publiées en français sur les valeurs canadiennes. Ces diverses analyses contiennent des détails très complets sur les principales compagnies dont les valeurs sont inscrites à la "Bourse de Montréal". Ce livret devrait être entre les mains de tout capitaliste Canadien-français.

Parmi les compagnies analysées dans cette publication, se trouvent: Dominion Steel Corporation, Canada Cement Co., Dominion Textile Company, Montreal Cottons, Ltd., Ogilvie Flour Mills, Nova Scotia Steel and Coal, Canadian Car & Foundry, Laurentide Paper Co.

Sur une demande par écrit à un de nos bureaux, nous en ferons l'envoi gratis d'un exemplaire. McCUAIG BROS. & CO. Membres de la Bourse de Montréal. 17 RUE ST-SACREMENT, MONTREAL. Ottawa, Sherbrooke, Granby, Sorel, Danville.

1912 \$1000.00



La "Hupmobile" Grand Modèle

Voiture de tourisme à cinq passagers

La plus Haute Valeur pour 1912

Le fini et l'aménagement sont les meilleurs. Prix \$1000. Livrée à Windsor, frais de douane payés. On ne dispose que d'un nombre limité. Cela vous paiera de vous informer.

The Motor Import Co. OF CANADA LIMITED. EDIFICE DU FORUM RUE STE-CATHERINE OUEST ET AVENUE ATWATER. Pierce-Arrow Franklin Hudson 33 Hupmobile

Les Sénateurs sont défaits par les Wanderers

Le public ne paraît pas être satisfait de la joute. --- Ross a été l'étoile du club visiteur

Ottawa, 29. — Les Wanderers ont déclassé les Ottawa dans les deux dernières périodes, de la joute jouée ici samedi soir.

Encouragés, les visiteurs font maintenant du meilleur jeu et par cinq fois de suite tirent dans le filet des Ottawa après de belles combinaisons. Le souvenir au club à chaque fois, Darragh s'empare du contrôle à l'autre bout de la glace, en parcourant toute la longueur et passe à Kerr qui tire et compte pour Ottawa.

Dans la première période le club Ottawa compta trois points et le Wanderer n'en compta qu'un.

Après quatre minutes de jeu Russett compta pour Wanderers. Les buts d'Ottawa subirent un véritable assaut continu. Shore et Lesueur font merveille; mais ils ne peuvent soutenir et Roberts compta de nouveau pour les visiteurs.

Shore des Ottawa reçoit le disque de Lesueur, parcourt toute la glace et compte pour Ottawa en une minute.

Après huit minutes de jeu où chaque club a rivalisé en science et rapidité, Ross compta pour Ottawa.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Après le banquet, un concert improvisé a réuni tout le monde au salon où l'on s'est amusé jusqu'aux petites heures.

Blériot viendra en Amérique

Blériot viendra en Amérique

New-York, 27. — Mme Madeleine Blériot Johnson, la sœur de Louis Blériot est arrivée à New-York pour faire des expériences d'aviation pour le compte de A. Leo Stevens.

Elle se servira probablement d'un biplan. Blériot fit ses plus beaux exploits à bord du monoplane dont il est l'inventeur.

Mme Johnson dit qu'elle n'a jamais vu son frère voler. Elle dit ne pouvoir se procurer un monoplane cette saison.

Elle annonce que son frère lui a écrit lui disant qu'il viendrait en Amérique printemps.

Bataillon d'aviateurs

(Service particulier) Paris, 29. — Le premier bataillon d'aviateurs, fort de 327 hommes, vient d'être créé à Paris.

Un drapeau sera remis prochainement à cette nouvelle unité de l'armée française.

Position des scores de l'Association de Montréal

Table with columns: Club, Score. Lists scores for various teams in the Montreal Association.

Il se convertirait UN MINISTRE PROTESTANT NEURTRIER SE PERAIT CATHOLIQUE AVANT DE MOURIR. Boston, 28. — Clarence V. T. Richardson, meurtrier de Avis Linnell a été rejeté du sein de l'église Baptiste. Richardson était révérend de l'église baptiste et il a été dépourvu de tous ses droits comme tel.

Institut de Physiothérapie

Qui veut réussir, doit cultiver sa santé. HOMMES DE BUREAUX, sédentaires de tous âges et de toutes conditions, vous y trouverez pour vous aider à accomplir ce devoir envers vous-mêmes, tous les agents physiques dont la science a reconnu l'efficacité: CULTURE PHYSIQUE RATIONNELLE ou GYMNASTIQUE SUEDOISE combinée, à l'hydrothérapie, au massage, à l'électricité, sous une direction médicale, et avec l'aide de professeurs compétents. Dr HENRI LASNIER, Chirurgien-Radiologiste. Membre de l'American Electro-Therapeutic Association de N.Y. Tél. Est 1660 ou 5969 550A ST-DENIS, MONTREAL. Tous les lundis, mercredis et vendredis soir, 8-12 à 10 heures, leçons publiques par M. le prof. Scott. Leçons personnelles par M. Bénard, tous les jours de 2 à 6 heures p.m.

Sutton à New-York

New-York, 29. — M. Georges Sutton, le joueur de billard réputé est arrivé ici, hier soir et doit commencer son entraînement aujourd'hui en vue d'une rencontre pour le titre de champion avec M. Willie Hoppe.

La mort de M. Leigh Gregor

A sa dernière assemblée, le Comité Exécutif de l'Exposition pour le Bien-être des Enfants, a appris avec peine la mort du Professeur Leigh Gregor, l'un de ses membres dévoués et l'un des plus zélés promoteurs de l'oeuvre de l'Exposition.

Les compagnies incorporées

Ottawa, 26. — Les compagnies mont-réalisées dont les noms suivent ont reçu leurs lettres patentes d'après la "Gazette du Canada": The Dorval Island Service Co., au capital de \$50,000. The St. Lawrence Welding Co., limitée, au capital de \$50,000. St-Denis Realities Ltd., au capital de \$100,000.

L'Association Dramatique de Montréal

Mercredi soir, le 31 janvier courant, l'Association Dramatique de Montréal donnera un grand euvre à la salle Stanley, sous le patronage de M. Geo. Gauthier.

Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

La Section des Œuvres d'Éducation de la Fédération tient une intéressante séance au Monument National.—Conférence de M. C. J. Magnan.—Discours de Mme Béique et de Mgr Bruchési.

La Section des Œuvres d'Éducation de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, a tenu hier soir dans la grande salle du Monument National l'une de ses grandes séances.

M. C. J. Magnan, directeur de l'Instruction Primaire, donna une magnifique et instructive conférence dont nous sommes heureux de fournir le texte à nos lecteurs.

NECESSITE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'INSTITUTEUR.

Monsieur, Mesdames, J'éprouve un véritable bonheur, ce soir, en adressant la parole aux Dames de la section de l'Éducation de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Parler à celles que la Providence s'est plu à orner de toutes les grâces est d'habitude chose fort agréable, mais plus agréable encore est de causer avec des personnes d'élite qui se sont associées pour faire du bien à leurs compatriotes, pour aider leurs frères à mieux remplir leurs devoirs quotidiens.

DIGNITE DE LA FEMME.—GRAND DEUR DE SON ROLE.

Élevant nos cœurs plus haut encore, nous découvrons qu'en s'associant, sous les regards du dévoué pasteur de votre archidiocèse, dans le but de relever la femme dans sa propre estime, de lui inspirer une haute idée de la dignité à laquelle Dieu l'appelle, vous rendez un touchant hommage au Créateur lui-même, qui, EDI-ÉIA (Adieu) dit à la Génèse, ce qui devait être non seulement la compagnie de l'homme, mais reine aussi, pour partager avec lui l'empire du monde.

Vous le savez, Mesdames, lorsque Dieu créa l'univers et l'homme, il trouva que tout ce qu'il avait fait était bon (bonum), mais après avoir fait Eve, alors seulement, il dit de l'homme et de la femme, de l'HUMANITE: «ALDE BONA, (1) étonnement bon. Loin de moi, Mesdames, de vous rappeler ces paroles dans un but d'ostentation, ce qui serait indigne de vous; si je souligne la divine grandeur, la haute noblesse de votre origine, c'est à la gloire de Dieu, et non de vous, de vous glorifier au nom de la plus belle et de la plus sainte des créatures, celle de l'Éducation, d'avis compris que «noblesse oblige» et que la femme catholique ne saurait, sans forfaire à son beau titre de chrétienne, se désintéresser de tout ce qui peut contribuer à relever nos frères, nos époux et nos filles dignes du rang d'élite qui leur a été assigné à la femme dans le plan divin. N'est-ce pas le Créateur lui-même qui a dit: «Semblable au soleil qui se lève au plus des cieux pour éclairer le monde, ainsi la beauté d'une femme vertueuse fait la lumière et l'ornement de sa maison.» (2).

(1) Gen., 1, 31.
(2) Eccl., XXVI, 21.

Il y a Pâtes et Pâtes

Il y a de soi que les PÂTES FRAICHES: MACARONIS, VERMICELLES, SPAGHETTIS, COQUILLES, PETITES PÂTES, NOUILLETES AUX ŒUFS de la marque

"HIRONDELLE"

fabriquées au fur et à mesure de la demande, avec les meilleures farines canadiennes, sont plus agréables, plus délicates, plus faciles à cuire, meilleures sous tous les rapports que les PÂTES EMPORTEES, triquées.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES EPICERIES

La Cie C. H. Catelli, Limitée, MONTREAL, Canada.

FEUILLETON DU "DEVOIR".

La Petite Mademoiselle

par HENRY BORDEAUX

—Comment pouvez-vous regarder une vieille femme, quand vous avez tant de jeunes minois à considérer? Allez-vous en conter fleurette. Moi, je reste avec Matthieu Molé.

N'est-ce pas la même préoccupation qui a présidé au choix des communautés enseignantes à qui la garde et la formation des futures institutrices laïques sont confiées?

L'œuvre de nos écoles normales diocésaines dépasse en importance toutes les mesures d'instruction publique adoptées à Québec depuis un quart de siècle. Je la voudrais mieux comprise, mieux appréciée.

Certes, il arrive, la chose s'est rencontrée dans tous les pays et toutes les professions, qu'une personne douée d'aptitudes spéciales réussit aussi bien et parfois mieux qu'un autre qui sera passé par l'école de pédagogie. Mais, en pareille matière, il est injuste de compter sur le particulier et général.

Cette confiance, elle la méritent nos écoles normales d'institutrices (je pourrais en dire aussi de nos écoles normales d'instituteurs); je suis en mesure de leur rendre le témoignage qu'elles donnent une excellente formation professionnelle aux élèves qui ont l'avantage d'y passer au moins deux années, sous la direction de professeurs expérimentés et de religieux habiles dans l'art de l'enseignement, nos normales catholiques s'instituent graduellement au-dessus de l'enseignement et de la discipline, et se mettent en mesure, rigoureusement, de leur donner dans les écoles qu'elles auront à diriger plus tard.

Diriger une école... quelle tâche, quelle responsabilité! L'institutrice catholique a non seulement charge d'âme, mais elle a aussi charge d'âmes. Mandataire des parents, et aussi dans une certaine mesure de l'Eglise, l'institutrice catholique doit donner l'instruction en même temps que l'Éducation. Il faut qu'elle ait le désir ardent d'être utile à l'Intelligence, au cœur, au corps même de celles et ceux que Dieu et la patrie lui confient: c'est le triple devoir de l'éducation morale, intellectuelle et physique.

Pour vous faire comprendre, Mesdames, tout l'importance du rôle de l'institutrice, je ne saurais mieux faire que de citer ici cette page limpide de l'auteur des Pâtes d'Or. S'adressant à l'institutrice chrétienne, il lui dit: «Ton orléanais est un bon DIEU, TES ENFANTS, Reste-lui fidèle. N'entre jamais dans la classe sans t'y être préparée.

«Chaque matin, tes élèves trouvent écrit sur le tableau noir les devoirs qu'elles auront à faire pendant la journée. «Ne passe pas d'une leçon à une autre, sans t'être assurée qu'elle a été parfaitement comprise par toutes tes élèves.

«Ne t'écarte jamais du programme d'études qui a été tracé par toi et approuvé par tes supérieurs. «Bonne nuit, dans un état de propreté dans les cahiers de tes enfants.

«Que les devoirs soient toujours parfaitement corrigés, soit, bien courts, simples et faciles. «N'oublie pas ces sages conseils qui te furent donnés à l'époque de ta première formation.

PARIS KID GLOVE STORE



CORSETS

Profitez de notre escompte de 20% jusqu'à la fin de Janvier, sur tous nos modèles de Corsets Français et Américains.

GANTS

12 Boutons Mousquetaires, Suède, Qualité et Coupe Extra.

Prix régulier \$2.00, spécial jusqu'à la fin de Janvier 99cts

Paris Kid Glove Store 140 RUE PEEL. Tél., Up 1068

Rupture entre le Paraguay et l'Argentine

ON S'ATTEND A CE QUE LE GOUVERNEMENT ARGENTIN ORDONNE UNE DEMONSTRATION NAVALE.

Buenos-Ayres, 29. — La république argentine a rompu les relations diplomatiques avec le Paraguay, à la suite d'une attaque dirigée contre des navires de commerce argentins par des révolutionnaires du pays voisin.

La république argentine adressa au gouvernement du Paraguay une demande d'indemnité, lui demandant vingt-quatre heures pour donner une réponse.

Comme le délai fixé est passé, et que la république argentine n'a reçu aucune réponse du Paraguay, le ministre argentin a quitté la légation avec tout son personnel et s'est embarqué sur le croiseur «Paraná».

On s'attend à ce que la république argentine fasse une démonstration navale contre le Paraguay.

Washington, 29. — Le département d'Etat a été informé que les relations diplomatiques entre la république argentine et le Paraguay étaient rompues.

La cause réelle de la rupture serait une note rédigée sur un ton offensant et adressée au gouvernement argentin par le Paraguay, en réponse à la demande d'indemnité de l'Argentine pour les dommages faits à des bateaux navigant sous son pavillon.

La république argentine avait demandé le retrait de la dite note dans les vingt-quatre heures.

Femmes fanatiques

ELLES VOULAIENT CRUCIFIER UN HOMME CHOISI COMME LEUR "SAUVEUR".

Loz, (Pologne), 29. — L'arrivée de la police a empêché une bande de femmes fanatiques de crucifier un homme qu'elles avaient élu comme leur «sauveur».

Récemment une nouvelle secte se forma. Les adeptes choisirent comme leur «sauveur», un homme qui se laissa crucifier afin de prouver par sa résurrection la vérité de la nouvelle doctrine.

Mais la foi de Rowalski n'allait pas jusqu'à se laisser crucifier, aussi s'opposa-t-il énergiquement à ce projet insensé.

Le matin trente femmes déterminées prirent d'assaut sa maison et allaient cloquer sur la croix le malheureux quand la police arriva pour le délivrer.

La lumière à Québec

LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DORCHESTER ECLAIRERA LA VILLE

Québec, 28. — Le contrat pour l'éclairage de la ville a été signé entre les représentants de la ville et ceux de la compagnie, qui commença immédiatement ses préparatifs de manière à ce que tout soit prêt au moment où le contrat de la Québec Railway Light, Heat and Power sera expiré. Plusieurs financiers canadiens ont intérêt dans l'entreprise et tout fait présager que rien ne sera négligé afin de donner un service complet.

Mlle Violetta De Lille, une fillette de neuf ans, élève de Mlle Idola St-Jean, rendit avec beaucoup de vérité et de charme «Noli» de Rosenmont et Gérard. Elle fut revenue sur les applaudissements de l'auditoire et déclara une autre charmante légende.

— velours, satin, soie moirée, soie brochée, soie unie, taffetas, camelote — on était de loin ce mélange disparate et fougueux de l'assemblée des perququets au Jardin d'acclimatation.

Courrier de Saint-Césaire de Rouville

NOUVEL ENTREPOT DE TABAC—55LE COLLEGE DE ST-CESAIRE.

Saint-Césaire, 29. — L'entrepôt de tabac du comté de Rouville sera prêt à ouvrir ses portes au commencement de février prochain. C'est une superbe construction en brique solide, mesurant 200 pieds de longueur par 70 de largeur et à deux étages.

Plus de deux cents ouvriers y seront employés pour travailler à la préparation du tabac. Depuis nombre d'années la paroisse de St-Césaire est reconnue la meilleure du comté de Rouville pour la récolte du tabac.

Lorsque Saint-Césaire aura l'avantage d'être relié à Montréal par une voie de tramways électriques, ce sera certainement une place enviable des citadins. Notre village possède deux excellentes maisons d'éducation, le pensionnat de la Présentation de Marie et le Collège Commercial des Religieuses de St-Croix. Les Frères Sainte-Croix y ont aussi leur joyau tout près de leur Collège.

Oeuvres d'art pour New-York

M. J. P. MORGAN Y ENVERRA SES MAGNIFIQUES COLLECTIONS.

New-York, 29. — M. J. P. Morgan, qui se trouve, à l'heure actuelle, en Europe, prépare l'envoi en Amérique des magnifiques collections, œuvres d'art, qu'il a achetées en Angleterre, en France, etc.

Son fils, M. J. P. Morgan junior, a déclaré hier que si son père retirait les admirables collections lui appartenant, des musées où il les avait laissées en dépôt, ce n'était point, ainsi que le bruit avait couru, à cause du manque de soins qu'on y aurait apportés, mais parce qu'il désirait les avoir en Amérique.

La plus grosse partie de ces collections sera apportée à New-York dans quelques jours. Il faudrait plusieurs volumes pour énumérer les richesses extraordinaires que M. Morgan a l'intention de ramener en Amérique.

A leur arrivée, tous les objets d'art seront envoyés au Metropolitan Museum of Art en dépôt, en attendant le trou d'une place suffisamment grande pour pouvoir les exposer.

Rockefeller et Pasteur

ROCKEFELLER DONNE 55,000 FRANCS POUR LA MAISON DU GRAND SAVANT.

Paris, 29. — M. Rockefeller, le multimillionnaire américain, a donné 55,000 francs pour l'entretien de la maison de Dole (Jura), dans laquelle naquit Pasteur, le grand savant, qui découvrit le sérum de la rage.

La population de Dole apprécie sincèrement le geste du généreux donateur et des entrepreneurs ont promis gratuitement leur concours pour la réparation de la maison natale du grand savant.

Les Juifs à New-York

New-York, 29. — L'«American Hebrew» annonce que la population juive à New-York, était de 906,400 le 31 décembre 1911. C'est une augmentation de 50 p. c. pour la dernière décade. En 1902 la population juive était de 600,000.

L'aviculture

UNE VISITE INTERESSANTE A L'ETABLISSEMENT DE LA COMPAGNIE AVICOLE EXPERIMENTALE DE SAINT-JE-OME.

Samedi après-midi, M. Charles Langlois, de la maison Gunn, Langlois et Cie, conviait les principaux professionnels de l'aviculture de Montréal et d'Ottawa, à visiter ses établissements de St-Jérôme. Ce fut une agréable surprise pour tous ceux qui ont vu l'île Langlois, déserte et toujours couverte durant les hivers antérieurs par une épaisse couche de neige, transformée et occupée par de vastes bâtiments destinés à l'élevage des poules, et par une magnifique serre de 5,000 pieds de superficie. Il n'y a pas longtemps encore on ne pouvait accéder à l'île en bateau par une embarcation quelconque, et l'hiver par le pont de glace que la nature se chargeait de «construire» mais aujourd'hui grâce à l'initiative de M. Langlois, un magnifique pont en bois permet aux voitures de pénétrer dans l'île en toutes saisons.

Au mois de septembre dernier, M. Langlois ordonna la construction de deux vastes bâtiments, l'un de 200 pieds par 25, et l'autre de 180 par 25, pour faire de l'aviculture sur une haute échelle. Les plans des édifices furent tracés en consultation avec toutes les théories modernes et c'est ainsi que l'on voit, non sans surprise pour ceux qui comme moi n'avaient jamais eu l'avantage de visiter ces poulleries bâties, suivant les données de la science avicole, de longs filets entourés d'un seul langage de planches, et d'une façade (du côté sud) où la planche fait place à la vitre pour un tiers et à un simple coton pour les deux autres tiers.

Nous avons vu là une dizaine de variétés d'oiseaux des basses-cours: des Plymouth Rocks de diverses couleurs, Wyandottes blanches et argentées, Rhode Island Browns, Oringtons fauves, Faverolles, Andalouses, Hambourg pailletées, —noirques noires, Leghorns blanches et brunes et d'autres encore, environ un millier de volatiles en tout.

M. Chs. Langlois, en outre, est à l'œuvre d'aménager des incubateurs pour l'élevage des œufs, et ce fait effet il a réservé la moitié d'un des grands bâtiments qu'il a fait construire. L'île est plus des plans sont donnés par l'érection d'une quinzaine de petits poulliers, dits «colonies», moitié en bois, moitié en coton, qui seront distribués dans les champs et que les poulets battront quand ils seront assez vieux pour chercher leur nourriture seuls, et où les oiseaux adultes hiverneront.

Bref, cet établissement où il y a encore beaucoup d'aménagements à faire comme disait M. Langlois, devra contribuer pour beaucoup à l'avancement de la science avicole et sera d'un précieux secours à nos cultivateurs qui pourront aller y prendre toutes sortes de renseignements et de leçons.

Après cette visite, M. Langlois nous conduisit à sa serre. Après avoir fait une promenade à travers les champs tant couverts d'une neige féline de blancher sous les rayons du soleil, il se pâmait et reposait à côté d'un prétre dans une serre chauffée à 60°, et qui nous présente une superficie de cinq mille pieds de verdure. chose étonnante à constater, me disait un professionnel très autorisé, c'est l'absence totale de cette vermine qui infeste souvent les établissements non chauffés de ce genre, et qu'on ne parvient pas aisément à faire disparaître malgré toute la fumée de tabac que l'on peut répandre dans l'atmosphère d'un jardin d'hiver.

Voici les noms de ceux qui accompagnaient M. Chs. Langlois: le Rév. Fr. Liguori, de la Trappe d'Oka; M. Victor Fortier, de la Ferme Expérimentale d'Ottawa; M. Jos. Fortier, directeur de la «Basse-Cour Canadienne», de Sainte-Scholastique; MM. J. R. et C. D. Tyle, aviculteurs de Rosemead; M. Hector Quévillon d'Anthesis; M. Bertie, aviculteur de St-Jérôme; MM.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure No 1303. — J. W. Riel, demandeur, vs J. B. Langlois, défendeur. Le 28me jour de Janvier 1912, à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1142 rue Ontario Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un stock d'épicerie, balances, fixtures, etc., etc. Conditions d'achat: comptant. L. J. S. RACETTE, H.C.S. Montréal, 29 janvier 1912.

R. Langlois et Perras de Montréal, et M. Brown de la maison Gunn, Langlois et Cie.

Le feu au Séminaire

Québec, 28. — Un commencement d'incendie au Séminaire de Québec a créé toute une sensation dans la ville, ce soir. Les pompiers appelés en toute hâte trouvèrent l'édifice entouré complètement par la fumée opaque qui s'élevait de toutes les ouvertures. Peu de temps après le feu était sous contrôle. Une fournaise chauffée de la serre paraît être l'origine de l'incendie. A part les bris de vitres, plusieurs plantes rares et de valeur ont été détruites.

Ce journal est imprimé au No 714 rue Saint-Jacques, à Montréal, par «La Publicité» (la responsabilité limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

Tout à l'heure, il nous ouvrit les portes du temple de la Paix, je veux dire de la salle à manger.

—Et ce long escogriffe qui se drape dans son manteau et dont la culotte a des franges?

—Oh! don! —Voyez. La main sur la rapière et le nez au vent, il hume un air de bataille ou l'odeur d'un gâteau.

—C'est mon cousin le capitaine Matamore. Il nous vient d'Espagne comme le Cid, Tartarin de Tarascon et Cyrano de Bergerac. C'est un Français naturalisé.

A coups de petits vers, il pourfendit au passage la silhouette d'un financier connu qui s'avancait sous un manteau de cour.

—Chevalier, au moins d'industrie, il faut voir par sa broderie. Qu'il porte bien moins son manteau. Quand il pleut que quand il fait beau. Puis ce fut le tour d'un fat, Cléante en habit cavalier.

—En guerre, en amour il se parait d'un air si galant et si fier. Qu'il n'est point de place si forte. Qui ne se rendre à ce guerrier.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Seuls double voie ferré, entre Montréal, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Detroit et Chicago.

A TORONTO en 7 1/2 HEURES par "International Limited"

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTRÉAL à 9.00 a. m.

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR

MONTRÉAL, TORONTO ET L'OUEST

CARNAVAL DU MARDI-GRAS

Québec, 16 au 20 février.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE

130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, ou gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

L'excellent aménagement des trains du C. P. C. est grandement apprécié du public voyageur.

Montréal et Toronto

Les trains partent de Montréal à 10.45 a. m. tous les jours, pour la gare Venge, Toronto.

CALEDONIA SPRINGS

LA GRANDE VILLAGIATURE DE FIN DE SEMAINE

MARDI-GRAS, QUEBEC

De 10 au 20 février.

DE MONTRÉAL A QUÉBEC ET \$4.90

RETOUR

BUREAU DES BILLETS

218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732-3733, ou aux gares Venge ou de L. ou gare Windsor

Cie Générale Transatlantique

DE NEW-YORK AU HAVRE PARIS (France) Départs tous les jours à 10 a. m.

LA TOURNAIN 1 f. 75.
LA SAVOIE 8 f. 75.
LA PROVENCE 15 f. 75.
ESPAGNE 22 f. 75.

LA TOURNAIN 29 f. 75.
Départs supplémentaires le samedi: ROCHAMBAUD 1 f. 75.
NIAGARA 30 f. 75.
LA SAVOIE 7 f. 75.

Renseignements: GENIN, TRUDEAU & CIE, agents généraux pour le Canada, 22, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

ANTIKOR-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORNS (ÉCRASÉS, CRÈVES, DOUTES, BULLES, FONGÈRES, FISTULES, etc.)

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure No 1303. — J. W. Riel, demandeur, vs J. B. Langlois, défendeur. Le 28me jour de Janvier 1912, à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1142 rue Ontario Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un stock d'épicerie, balances, fixtures, etc., etc. Conditions d'achat: comptant. L. J. S. RACETTE, H.C.S. Montréal, 29 janvier 1912.

R. Langlois et Perras de Montréal, et M. Brown de la maison Gunn, Langlois et Cie.

Le feu au Séminaire

Québec, 28. — Un commencement d'incendie au Séminaire de Québec a créé toute une sensation dans la ville, ce soir. Les pompiers appelés en toute hâte trouvèrent l'édifice entouré complètement par la fumée opaque qui s'élevait de toutes les ouvertures. Peu de temps après le feu était sous contrôle. Une fournaise chauffée de la serre paraît être l'origine de l'incendie. A part les bris de vitres, plusieurs plantes rares et de valeur ont été détruites.

Ce journal est imprimé au No 714 rue Saint-Jacques, à Montréal, par «La Publicité» (la responsabilité limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

Tout à l'heure, il nous ouvrit les portes du temple de la Paix, je veux dire de la salle à manger.

—Et ce long escogriffe qui se drape dans son manteau et dont la culotte a des franges?

—Oh! don! —Voyez. La main sur la rapière et le nez au vent, il hume un air de bataille ou l'odeur d'un gâteau.

—C'est mon cousin le capitaine Matamore. Il nous vient d'Espagne comme le Cid, Tartarin de Tarascon et Cyrano de Bergerac. C'est un Français naturalisé.

A coups de petits vers, il pourfendit au passage la silhouette d'un financier connu qui s'avancait sous un manteau de cour.

COURROIES Tannées en Chine GARANTIES. — Faites de matériaux de première qualité. D. K. McLAREN, Limitée, 351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER MARDI LE 30 JANVIER Ste-Marthe, vierge et martyre. Lever du Soleil, 7 h. 23; coucher du Soleil, 5 h 03. Lever de la Lune, 0 h 55; coucher de la Lune, 4 h 34.

TEMPERATURE Bulletin d'après le thermomètre de Hean et Harrison, 10-12, rue Notre-Dame Est, R. de MESLE, Gérant. Aujourd'hui minimum... 02 Même date l'an dernier... 15

Les élections à Beauharnois Samedi, le 29, avait lieu la mise en nomination des candidats à la mairie et à l'échevinage. Les candidats sont MM. Quartier Nord, M. John Elliott et Hormidas Roy; quartier centre, M. Zéphir Leduc et M. Amédée Primeau; quartier Sud, M. Nap. Primeau et M. Jos. Fortier.

Grève générale en Portugal Lisboane, 29. — La Fédération des Unions ouvrières a voté ce matin la grève générale pour obtenir le gouvernement à révoquer les grévistes et leurs partisans arrêtés durant les émeutes la semaine dernière.

La glace à Chicago (Service particulier) Chicago, 29. — La municipalité de Chicago vendra l'été prochain la glace aux pauvres de la ville à huit cents les cents livres.

Mort subite d'un Chinois On a transporté, ce matin, à la morgue, le cadavre d'un Chinois, décédé subitement au numéro 94 rue St-Charles-Borromée.

Une fête chez les Voyageurs de Commerce La Compagnie des Voyageurs de Commerce, Limitée inaugure samedi soir, au numéro 91 Sherbrooke-Est, le nouvel édifice qui lui servira de lieu de réunion ou de club.

Saisie d'une chaloupe anglaise Londres, 29. — Une chaloupe anglaise a été saisie ce matin au large de Hodeida, en Arabie, par la flotte italienne de la Mer Rouge. La nouvelle a été annoncée par une dépêche du consul qui réclamait un croiseur pour protéger la ville contre le bombardement.

Un incendie à Warwick (Service particulier) Warwick, 28. — Le feu éclatait à trois heures et demie, à la Dominion Comb Novelty Co. et c'est grâce au dévouement et au travail des habitants de la localité qu'une conflagration générale a été évitée.

Le Parlement Modèle Dimanche matin, aux salons de l'Université Laval, le ministère Desrochers, réuni au complet, arrêtait les derniers détails relatifs à l'ouverture prochaine du Parlement Modèle.

Les troubles à Lawrence Mass (Service particulier) Lawrence, Mass., 29. — Une démonstration de protestation organisée contre les propriétaires de flutures, a dégénéré hier en scènes de violence.

Le Cercle Sacerdotal Ce soir, réunion du Cercle sacerdotal d'études sociales à l'archevêché à 8 heures.

Morte à 133 ans Boston, Virginie Orient., 29. — Ganney Pansie, une vieille négresse, âgée de 133 ans, est morte ce matin.

LE COLLEGE DE FARNHAM EST LA PROIE DES FLAMMES

L'institution des Pères de Ste-Croix a été détruite de fond en comble à six heures ce matin.

LES PERTES SONT DE \$100.000 (Service particulier) Farnham, 29. — Un grand malheur a frappé ce matin la population de cette ville: le collège des Pères de Ste-Croix a été complètement détruit par le feu.

Le commandement du chef Sairsfield était accourus et, avec le concours des voisins, organisaient l'attaque sur l'édifice. Mais tout leur dévouement, l'édifice ne fut bientôt plus qu'un brasier ardent et l'on dut se borner à protéger les alentours.

LA PROTECTION DES EDIFICES PARLEMENTAIRES L'honorable M. Monk, qui s'est vite rendu compte du danger pour le feu d'une intervention avec l'honorable M. Foster, en vue d'établir des relations entre les deux pays.

LA RUSSIE ET LE CANADA M. Kryshofevich, représentant du gouvernement russe, a eu, hier, une entrevue avec l'honorable M. Foster.

LES PATATES D'IRLANDE La première consignment de patates venant d'Irlande, est arrivée à Ottawa avant-hier.

LE OSTÉ D'ASSISANT PERCEPTEUR Le percepteur des taxes civiques à Ottawa, a demandé au Bureau de Contrôle de nommer M. Rankin, comme son assistant.

LES TAUX DE TELEGRAPHIE L'enquête de la commission des chemins de fer, au sujet des taux de télégraphie, et qui a été ouverte récemment à Ottawa, se continuera à Montréal cette semaine.

RETOUR DU DUC DE COMAUGHT Le duc, la duchesse et la princesse Patricia, sont revenues à Ottawa avant-hier après-midi.

TUE PAR UN ASCENSEUR J. Robinson, un employé de la maison T. Eaton, rue Albert, a été tué par un ascenseur.

MORT SUBITE Amable Fournier, un bûcheron, qui avait été engagé pour aller travailler sur une ferme de M. Nelson Chevrier, à Blackburn, a quelques milles d'Ottawa, est mort subitement avant-hier.

LES CHINOIS APPROUVENT LA REFORME Les Chinois qui habitent Ottawa, ont décidé qu'à partir du premier janvier prochain, ils célébreront le nouvel an à cette date, comme tout le monde, au lieu de le célébrer au milieu de l'hiver.

ENQUETE SUR LA VACCINATION Le contrôleur (Dr) Parent a demandé et obtenu une enquête sur les abus qui se font au sujet de la vaccination à Ottawa.

LA PRINCESSE PATRICIA SA REFORME La Princesse Patricia présidera cet après-midi à quatre heures, l'ouverture de la salle des enfants, à l'hôpital de la rue Water.

Le livre de Lord Charles Beresford ATTAQUES VIOLENTES CONTRE L'AMIRALTE. (Service particulier) Londres, 29. — L'amiral Lord Charles Beresford vient de publier son livre sur la politique navale de l'Angleterre depuis 1902.

Cinq généraux lynchés LA POPULAIRE S'EMPARE DES CHEFS REVOLUTIONNAIRES, A L'EQUATEUR ET LES MET A MORT. (Service particulier) Guayaquil, 29. — Une foule furieuse, se livrant à la maison de justice hier matin et, en dépit de la garde qui avait été renforcée, elle s'est emparée des généraux Eloy Alfaro, Flavio Alfaro, Medardo Alfaro, Ulpiano Paez et Manuel Serrano.

Pompiers changés en statue de glace Pittsfield, Mass., 29. — L'Académie de Musique, le plus vieux théâtre de la ville, l'édifice Miller et un entrepôt situés en arrière, ont été rasés par le feu hier.

Mort à 133 ans Boston, Virginie Orient., 29. — Ganney Pansie, une vieille négresse, âgée de 133 ans, est morte ce matin.

Saisie d'un autre paquebot par l'Italie

UN CONTRE-TORPILLEUR ITALIEN CAPTURE LE PAQUEBOT FRANÇAIS 'AVIGNANO' QUI EST RELACHE APRES ENQUETE.

Paris, 29. — Un contre-torpilleur italien a saisi hier soir le paquebot français 'Avignano' et a lancé également des obus sur plusieurs chalands qui s'éloignaient de la côte pour décharger le vapeur français, au large de Ziban (Tunisie).

LA GRANDE-BRETAGNE NE VEUT PLUS SE FAIRE LE DEFENSEUR DES PETITS PAYS. — ELLE LAISSE LA RUSSIE LIBRE D'AGIR A SA GUISSE EN PERSE ET NE S'OCUPERA PAS DES AFFAIRES DE MONGOLIE.

Changements dans la politique anglaise étrangère LONDRES, 29. — On n'a pas attaché assez d'importance au changement de vues de la Grande-Bretagne sur la politique étrangère de l'Angleterre.

A propos du Home Rule UNE LETTRE DE WINSTON CHURCHILL. — L'AGITATION DANS ULSTER. — LES TROUBLES SONT IMMINENTS.

Londres, 29. — Winston Churchill a écrit à l'ex-vice-roi, lord Londonderry pour lui dire qu'il n'a rien à voir dans les préparatifs que l'on fait pour la réunion de Belfast.

CONFERENCE DE M. McGRATH M. McGrath, l'un des membres canadiens les plus connus des cercles littéraires a fait une intéressante causerie samedi devant le club canadien sur les relations du Canada avec l'Empire.

Des pertes considérables LE FEU A DETRUIT HIER SOIR, UNE BUANDERIE DE LA RUE PAPINEAU; LES DOMMAGES SONT DE \$35.000. — PLUSIEURS FABRIQUES/USINES DES DEGATS.

Mise au point L'INGENIEUR EN CHEF DE LA VILLE REPOND A LA CONFERENCE DE M. R. WILSON-SMITH ANCIEN MAIRE DE MONTREAL.

COURTES DEPÊCHES CHEZ LES GRAIN GROWERS. Brandon, 26. — A l'assemblée annuelle de la Manitoba Grain Growers, des résolutions ont été adoptées en faveur du libre-échange des produits alimentaires et de la nationalisation des ressources naturelles.

VON BUELOW AVAIT PREDIT JUSTE Berlin, 27. — Le résultat des élections fait triompher les prophéties de Von Buelow.

DECES ET NAISSANCES Décès déclarés à l'hôtel de Ville la semaine dernière: 160. Naissances déclarées: 240.

UN INCENDIE DESASTREUX CHEZ SHEARER & BROWN

La grande scierie de la rue St-Patrice est complètement rasée par le feu ce matin.

LE FEU CHEZ UN ISRAELITE Les pompiers de la ville étaient appelés en toute hâte vers 6 hrs. 45 ce matin, à la scierie de MM. Shearer et Brown, de la rue St-Patrice.

Le feu est l'origine de l'incendie. L'édifice étant presque complètement détruit, les pertes atteignent un montant de près de \$25.000.

LES MEMBRES PROTESTANTS DU CLUB LIBERAL-CONSERVATEUR DE CARLETON, ONT ADOPTÉ UNE RESOLUTION DANS LAQUELLE ILS FONT PART DE LEURS SENTIMENTS SUR CES DEUX QUESTIONS.

UN FABRICANT DE SIROP Pendant qu'il faisait la visite de son district hier matin, le capitaine Bélanger, qui ne se rendait pas à l'hôtel de ville, s'accompagnait l'agent de police Durocher.

LES PICKPOCKETS La police fait une guerre active aux pickpockets. Mercredi dernier, les détectives Gorman et Lepage ont arrêté un nommé Frank Giffen.

La lutte contre l'alcoolisme à Québec (Service particulier) Québec, 29. — Les apôtres de la Tempérance à Québec ont entrepris une lutte acharnée contre les quarante-six restaurateurs que la commission des licences vient de forcer à faire signer de nouvelles licences.

Les fêtes du Mardi-Gras A LA VIEILLE CAPITALE Québec, 29. — Les prochaines fêtes carnavalesques du Mardi-Gras surpasseront tous les événements de cette nature qui ont eu lieu à Québec.

DECES GODET — A Montréal, le 28 janvier 1912, à l'âge de 34 ans, est décédé à l'Hôpital des Incurables, M. Auguste Godet.

SERVICE ANNIVERSAIRE ARCHAMBEAULT — Mardi, le 30 janvier courant, à 8 heures 30 am., à la chapelle de l'Asile de la Providence, rue Sainte-Catherine.

Remerciements La famille Arthur Langevin remercie cordialement tous ceux qui ont bien voulu lui donner le témoignage de leur sympathie à l'occasion de la mort de leur chef M. Noël Langevin.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19768. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19769. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19770. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19771. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19772. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19773. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19774. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19775. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19776. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19777. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19778. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19779. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19780. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19781. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19782. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19783. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19784. J. McPherson Co., demanderesse, vs. G. Trudeau et Frère, défendeurs.